



Coordination, supervision et rédaction

Mylène Bergeron

Révision linguistique, conception graphique et mise en page

Marie-Claude Chagnon

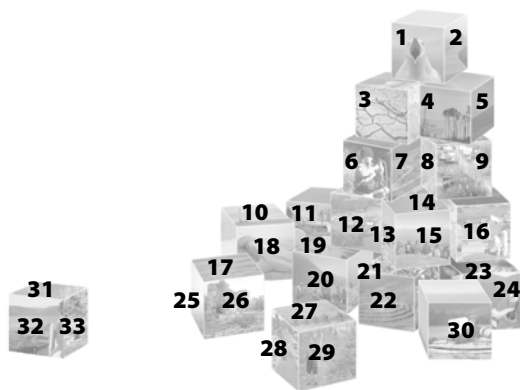
ISBN 978-2-923731-43-8 (version imprimée)

ISBN 978-2-923731-44-5 (version électronique)

ISSN 1911-8368 (version imprimée)

ISSN 1911-8376 (version électronique)

© Nature Québec, 2011



Crédits photographiques

- 1 © CCDMD, Le Québec en images, Réjean Talbot
- 2 © Québec couleur nature 2008, Pierre Chouinard
- 3 © Québec couleur nature 2008, Nicolas Lévesque
- 4 © CCDMD, Le Québec en images, Marc Lemieux
- 5 © Québec couleur nature 2006, Steve Gosselin
- 6 © Québec couleur nature 2006, François Marier
- 7 © CCDMD, Le Québec en images, Sépaq de Matane
- 8 © CCDMD, Le Québec en images, Gilbert Fontaine
- 9 © CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot
- 10 © CCDMD, Le Québec en images, Jean-François Perreault
- 11 © CCDMD, Le Québec en images, Jean-François Perreault
- 12 © AX via Flickr
- 13 © Québec couleur nature 2006, Marie-Josée Côté
- 14 © Québec couleur nature 2006, Mélanie Paquet
- 15 © Québec couleur nature 2006, Alexandre Gilbeault
- 16 © CCDMD, Le Québec en images, municipalité de Saint-Denis
- 17 © CCDMD, Le Québec en images, Jean-Pierre Goulet
- 18 © CCDMD, Le Québec en images, Bernard Côté
- 19 © Québec couleur nature 2006, Guylaine Beauchamp
- 20 © Québec couleur nature 2006, Guylaine Beauchamp
- 21 © Québec couleur nature 2008, Sylvie Daviault
- 22 © CCDMD, Le Québec en images, compagnie minière IOC
- 23 © Québec couleur nature 2008, Audrey Bilodeau
- 24 © Québec couleur nature 2006, Nathalie Courchesne
- 25 © Québec couleur nature 2006, Mathieu Dupuis
- 26 © CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot
- 27 © Québec couleur nature 2008, Jean Tanguay
- 28 © CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot
- 29 © Québec couleur nature 2007, Chantal Huylenbroeck
- 30 © Québec couleur nature 2006, Gaétan Fontaine
- 31 © Québec couleur nature 2006, Alexandre Bédard
- 32 © Québec couleur nature 2006, anonyme
- 33 © Québec couleur nature 2006, Jean-Charles Paradis

RAPPORT ANNUEL

2010-2011

TABLE DES MATIÈRES

2	Mot du président
3	Mot du directeur général
4	Organigramme
5	Membres du conseil d'administration
7	Personnel administratif, contractuels et principaux bénévoles
8	Rapport d'activités
8	Sommaire des activités
9	Commission Agriculture
11	Commission Aires protégées
13	Commission Biodiversité
15	Commission Eau
17	Commission Énergie et changements climatiques
20	Commission Forêt
21	Communications
24	Rapport financier
25	Lettre du vérificateur
27	États financiers
30	Notes complémentaires et annexes
33	Rapport d'activités (suite)
33	Présences publiques et partenariats
34	Partenaires financiers
35	Partenaires en biens et services
36	Organismes nationaux associés
37	Affiliés
39	Membres et donateurs
41	Le point sur le Plan d'action 2011



Les années passent et se ressemblent dirait-on...

Bien que nous maintenions le cap sur certains enjeux environnementaux qui nous paraissent toujours prioritaires, en agriculture, foresterie, aires protégées, biodiversité pour ne nommer que ceux-là, l'actualité nous rattrape et nous impose souvent de prioriser certaines questions...

L'équipe de Nature Québec travaille à des dossiers de fond et c'est bien souvent sur la direction générale que l'on compte pour assurer le suivi de cette actualité. Dans cette perspective, sans réduire aucunement la reconnaissance du travail de tous les employés de Nature Québec et des bénévoles qui soutiennent les commissions, je veux souligner le travail de Christian et Christine, qui réussissent quotidiennement à éteindre les feux, tout en accomplissant leurs autres mandats.

Ce qui change d'une année à l'autre c'est l'enjeu environnemental qui s'impose au gré de la pression publique ou médiatique, ou des catastrophes. Le feu, cette année, a été sans conteste le dossier minier, lequel a pour ainsi dire « miné » tous les autres dossiers.

Amorcé par une marée noire au Mexique et une mobilisation populaire autour des gaz de schiste, le dossier s'est développé au gré des événements. Rappelons, dans les aspects plus politiques du dossier, la commission du BAPE sur les gaz de schiste, suivie de l'évaluation environnementale stratégique (EES), et la réforme amorcée de la *Loi sur les mines*. C'est toutefois sur le terrain que l'activité a été particulièrement mouvementée. De nombreuses mobilisations populaires ont requis de Nature Québec un suivi et un soutien auprès de différents groupes de citoyens ou coalitions, que ce soit relativement aux mines, à l'uranium, à l'amiante ou à l'exploration pétrolière dans le fleuve... Mobilisation populaire dont l'efficacité et l'impact ont pu se mesurer par l'agressivité de la réplique qui est venue de nos vis-à-vis, tant dans le choix du porteur de leur message faussement rassurant (par l'engagement d'un ancien premier ministre), que dans les tentatives d'intimidation judiciaire à l'égard de notre porte-parole, Ugo Lapointe, par une poursuite jugée abusive.

Ces actions citoyennes ont été motivées par une improvisation inquiétante de nos gouvernements, dans le contexte d'un manque flagrant de connaissance scientifique des risques, d'un sentiment profond de spoliation de notre patrimoine naturel collectif et d'une fuite en avant vers des mirages de profits à venir, mais aussi dans le contexte d'un désastre environnemental déjà palpable, notamment au niveau du climat.

Une mobilisation populaire qui n'aura vraisemblablement pas de répit face à l'agenda d'un gouvernement fédéral malheureusement majoritaire, dogmatique et autoritaire, qui ignore totalement les principes du développement durable, en commençant par celui de l'internationalisation des coûts environnementaux et de la démocratie participative.

Au cours de la prochaine année, si Nature Québec avait un dossier à remettre à l'ordre du jour des préoccupations populaires, ce serait celui de Gentilly, qui devrait voir sa réfection autorisée dans l'année, malgré une catastrophe qui aurait dû marquer suffisamment nos décideurs. Mais nous n'avons pas dit notre dernier mot...

À ce chapitre, il devient parfois inquiétant de constater que même une catastrophe majeure, comme celle de Fukushima, n'arrive plus à infléchir les orientations politiques. Nous sommes loin de l'époque où un incendie de BPC (Saint-Basile-le-Grand), de pneus (Saint-Amable), des inondations (Saguenay) ou encore une contamination de l'eau (Walkerton, Ontario), avaient incité nos gouvernements à resserrer les normes environnementales concernant des enjeux spécifiques... Dans ce contexte, comment arriverons-nous à rappeler au gouvernement fédéral qu'il ne nous reste que l'espace de deux mandats politiques pour prendre les décisions qui nous feront éviter une modification irréversible du climat ?

Par ailleurs, le triste état de la planète ne doit pas nous empêcher de voir qu'ailleurs, durant cette dernière année, des peuples ont aussi réussi à renverser des régimes, au nom de la Liberté. Dans notre société d'opulence et de démocratie, il nous incombe à nous, Canadiens, Québécois, d'assumer notre responsabilité dans ces grands changements planétaires, en nous tenant debout pour que cette Liberté acquise trouve une terre viable pour s'exprimer.

De façon très prétentieuse, j'en viens à me répéter régulièrement que la planète a besoin, encore plus aujourd'hui qu'hier, de notre implication individuelle dans tous ces dossiers environnementaux. Notre indignation ne doit pas devenir insouciance ou résignation. Et pour porter nos voix individuelles, nous avons besoin de Nature Québec, encore plus aujourd'hui qu'hier.

Du fond du cœur, merci !


Michel Bélanger
Président bénévole

Mot du directeur général



Nature Québec : une équipe jeune, forte et connectée

Il n'est pas une semaine qui ne passe sans que je sois impressionné par les forces vives qui animent l'équipe de Nature Québec. Comme directeur général, même dans les moments plus moroses, lorsqu'on a l'impression que les enjeux de conservation et d'économie écologique piétinent... voire régressent, il est rassurant de constater la rigueur, la compétence, la force de conviction et l'énergie qui animent la jeune équipe de Nature Québec.

Quand on aime la terre, on a toujours 30 ans...

Nature Québec a 30 ans cette année et c'est aussi, approximativement, la moyenne d'âge de sa jeune équipe d'employés. Une jeune équipe, encadré par un « vieux » directeur et une équipe de bénévoles de haut rang, de toutes les générations, qui animent les commissions de Nature Québec et dégagent, avec le Conseil d'administration, les grandes orientations qui guident l'organisme. Une équipe capable de serrer les coudes, en acceptant dans des situations difficiles, comme à l'automne 2010, de réduire temporairement ses émoluments... Le temps de se voir confirmer des projets et d'en déposer de nouveaux dont la qualité les rendra irrésistibles aux yeux de telle ou telle fondation, de tel ou tel bailleur de fonds. Et les résultats sont là ! En fin d'année 2011, le changement est spectaculaire. Nature Québec dégage un surplus de plus de 33 000 \$ et efface du même coup tout la dette accumulée au fil des ans, à coup de petits mais surnois déficits annuels.

Le centre-ville, le monde rural et les régions ressources...

Quand je fais visiter les locaux de Nature Québec, je dis à la blague que le bureau est divisé en trois sections et qu'on entre par le **centre-ville** où bourdonnent Nathalie (au soutien administratif et aux relations avec les membres), Marie-Claude (au soutien technique et à l'édition), Héloïse (au soutien aux événements et chargée de projet, qui a dû retourner sur sa terre natale), Mylène (aux communications), Christine et moi-même (à la direction et au développement). C'est en ce lieu que convergent, dans un trafic incessant, les différentes demandes des principales coalitions dans lesquelles nous nous impliquons (Pour que le Québec ait meilleure mine !, Sortons le Québec du nucléaire, Coalition Saint-Laurent...). Ce « centre-ville » est aussi le centre nerveux des projets *Ateliers sur la conservation des milieux naturels* et *Nature et fraîcheur pour des villes en santé* (lutte aux îlots de chaleur en milieu urbain).

À gauche, c'est le **monde rural**. On y compte deux agronomes, Jeanne et Jérémie, qui travaillent à différents projets novateurs en agriculture, dont le plus important concerne l'agriculture et les changements climatiques. Formation, accompagnement, expertise

et fiches d'information y sont les maîtres mots. Dans ce monde rural, on compte aussi des biologistes, comme Anne-Marie (bientôt de retour d'un congé de maternité), Marilyn et Axelle, qui réalisent le programme *Zones d'importance pour la conservation des oiseaux* (ZICO) au Québec. Un programme important qui concerne une centaine de zones à forte biodiversité qu'il faut doter de plans de conservation, d'outils éducatifs... et de gardiens. Un monde rural et périurbain avec des terres humides, lesquelles ont fait l'objet d'une étude concernant leur protection dans le sud du Québec, avec l'apport d'une stagiaire de haut vol, Caroline.

En empruntant le **corridor faunique**, occupé par Martin (à l'administration et à la comptabilité) on atteint la section de droite que j'appelle, faute de mieux, la **région ressource**. On y traite de foresterie durable, de forêts certifiées, de gestion intégrée, de guides spécialisés, avec Greg, notre ingénieur forestier. Et d'aires protégées, avec ou sans utilisation des ressources, avec Marie-Ève et Sophie. On s'y intéresse aussi, bien entendu, aux espèces menacées, notamment au sort du caribou de la Gaspésie et du caribou forestier, directement affectés par une protection insuffisante de leurs habitats respectifs, et au mythique carcajou... Le Plan Nord y fait l'objet d'une attention soutenue, particulièrement sous l'angle de la planification écologique, de la protection de la forêt boréale et du suivi de l'engagement du gouvernement à protéger ou à mettre à l'abri des activités industrielles 50 % du vaste territoire couvert par ce plan. Un engagement qui contient encore des trous béants...

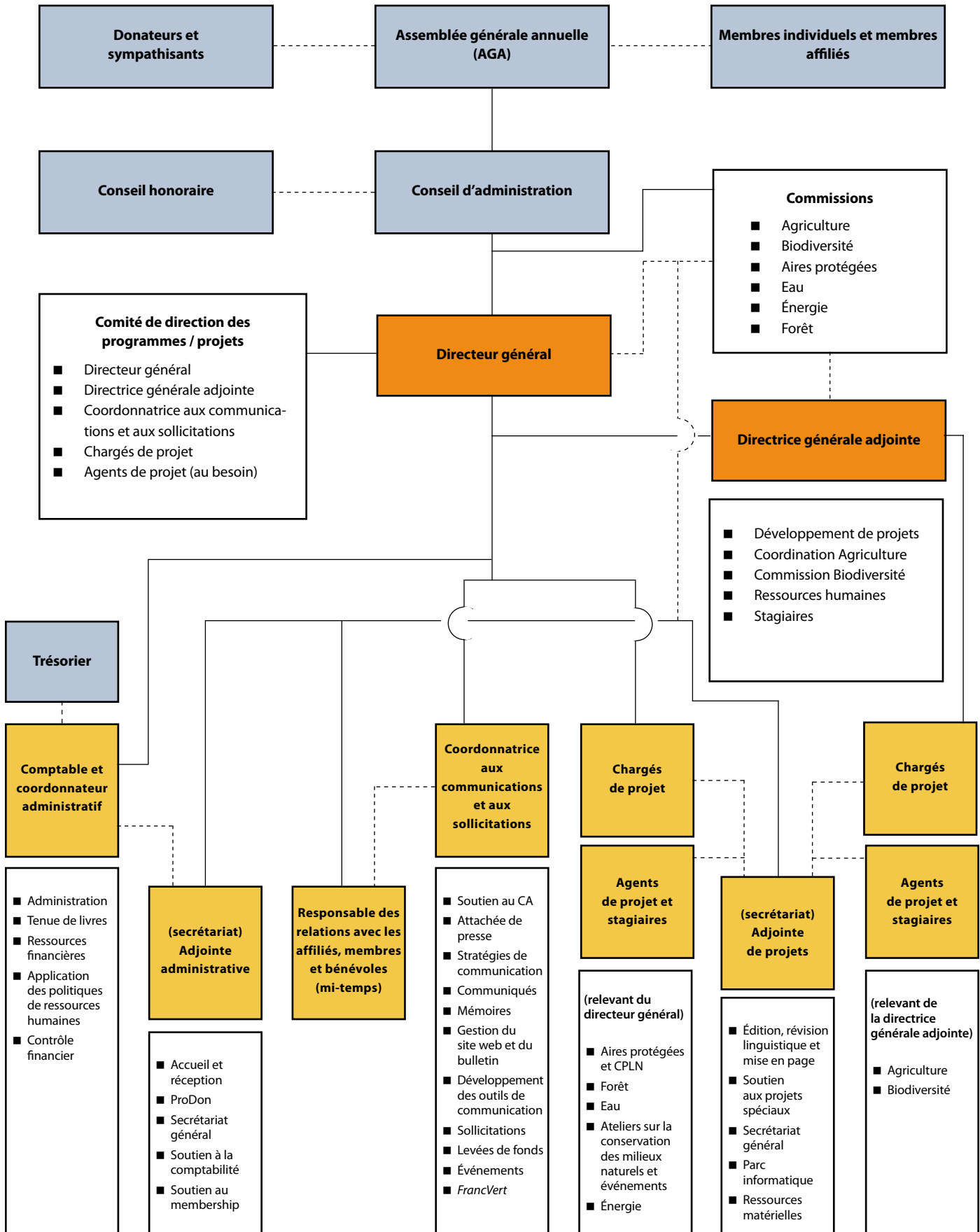
Je ne peux passer sous silence l'apport des nombreux stagiaires qui contribuent à la recherche, aux publications et qui soutiennent la réalisation des projets. Au cours de la dernière année, outre Caroline, nous avons accueilli un peu partout dans nos « régions » des stagiaires dévoués : Cécile, Justine, Nicolas, Nancy. Merci !

Les noms et fonctions de tous les membres de cette belle équipe sont détaillés en page 7 du présent rapport.

L'année qui s'en vient sera la dernière de notre plan stratégique. **Et notre rêve d'un Nature Québec plus fort, plus stable**, avec des assises financières meilleures, avec un membership plus large et plus impliqué, avec une influence réelle sur les politiques publiques, **est en voie de se concrétiser...** Un Nature Québec qui attire les jeunes leaders qui vont faire le monde de demain !


Christian Simard
Directeur général

Organigramme



Membres du conseil d'administration

MICHEL BÉLANGER

Représentant du Centre québécois du droit de l'environnement depuis 1990

Président de Nature Québec, associé de l'étude Lauzon Bélanger Lespérance inc. spécialisée en recours collectif et en droit de l'environnement, Michel Bélanger possède une double formation d'avocat et de notaire. Il détient une maîtrise en droit public de l'Université de Montréal et un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'Université Robert-Schuman (Strasbourg, France).

Michel Bélanger est co-fondateur du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE). Il enseigne le droit de l'environnement à l'Université de Sherbrooke, à l'École polytechnique de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a été commissaire additionnel au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de 1994 à 2007, où il a siégé à l'audience générique sur les matières résiduelles (1996-1997). Il a été principal associé de recherche à la Chaire en éthique et environnement Hydro-Québec/McGill (1993-1996).

Il a représenté des citoyens et groupes de citoyens en Cour suprême du Canada notamment dans la célèbre affaire Ciment Saint-Laurent et dans le dossier du parc du Mont-Orford. Plus récemment, il a soutenu Ugo Lapointe, porte parole de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* dans le cadre de la poursuite bâillon (SLAPP) prise contre lui par la compagnie Pétrolia.

FRANÇOIS CANTIN

Représentant des membres individuels depuis 2006

Analyste en informatique, spécialiste en bases de données, François Cantin s'intéresse à l'environnement depuis près de 25 ans. Il détient un diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation relative à l'environnement de l'UQAM, de même qu'un diplôme d'études supérieures en environnement et un baccalauréat en sciences informatiques de l'Université de Montréal. Il s'est intéressé à la caractérisation environnementale des sites contaminés. Il est co-responsable la commission Énergie et changements climatiques de Nature Québec.

ALAIN CHABOT

Représentant du Réseau des montagnes depuis 2010

Président fondateur du Groupe conseil AGIR inc., Alain Chabot détient une expérience de plus de 25 années en gestion et en développement des ressources territoriales. Technicien en aménagement cynégétique et halieutique, il a suivi divers cours universitaires hors programme, notamment dans les domaines de la biologie et de l'administration des affaires. Il possède une forte expérience en gestion de projets, impliquant son intervention au sein d'équipes multidisciplinaires. Depuis juillet 2011, il œuvre au sein de l'équipe de Génivar à titre de directeur de projet et au développement des affaires dans le secteur de l'environnement.

Alain Chabot a beaucoup travaillé en milieu autochtone québécois et possède une excellente connaissance des politiques gouvernementales en matière de gestion du territoire et de développement durable. Il a développé une expertise en faune aquatique et en grande faune, notamment concernant le saumon atlantique et le caribou des bois, écotype forestier. L'expérience acquise au sein de divers comités de planification régionale, jumelée à celle de gestionnaire de projet, lui permet de réaliser avec excellence les mandats qui lui sont confiés.

MARIE-PIERRE CHEVRIER

Représentante des membres individuels depuis 2009

Marie-Pierre Chevrier détient une maîtrise ès arts en psycholinguistique et une deuxième maîtrise ès sciences en anthropologie. Pendant une dizaine d'années, elle a œuvré à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) à titre d'agente de recherche. Depuis 2001, elle agit à titre de responsable de recherche au Bureau d'études et de développement (BEED) de l'Université de Montréal. Elle a fondé le Réseau d'écologie sociale appliquée, un OBNL qui a pour mission de sensibiliser les groupes communautaires, les décideurs locaux et les citoyens aux notions de développement durable et de collectivités viables. Depuis une dizaine d'années, préoccupée par les impacts environnementaux sur la santé humaine, elle s'intéresse tout particulièrement à la création de quartiers écologiques et à l'écohabitat.

Marie-Pierre Chevrier a siégé au conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie de 1994 à 1999 et, à titre de membre de l'exécutif, elle a collaboré à l'organisation du premier colloque montréalais sur la gestion des bassins versants.

BERNARD DESCHAMPS

Représentant des membres individuels depuis 2006

Bernard Deschamps détient un baccalauréat en administration des affaires, option finances, de l'Université de Sherbrooke. Il est membre de la corporation des administrateurs agréés depuis 1989. En 1984, il s'est joint à la Caisse de dépôt et de placement du Québec à titre de gestionnaire de portefeuille et s'est spécialisé dans le placement privé. Fort de son expérience, il a participé à la fondation de la Société d'investissement Tremplin 2000 et y a œuvré à titre de vice-président investissement. En 1991, il s'est joint à la société d'investissement Desjardins et a participé à la création du réseau québécois des sociétés régionales d'investissement. Depuis 1994, il œuvre au sein de Placements Ger-Ben inc. / Capital Benoit inc. à la gestion des placements privés et publics. Il y a été nommé directeur général en avril 1999 et en assume la présidence depuis juin 2010.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, Bernard Deschamps a siégé aux conseils d'administration de sociétés œuvrant dans différents secteurs de l'activité économique. Il est actuellement administrateur des sociétés R & D Capital inc. et Corporation financière Brome inc. Parallèlement à sa carrière professionnelle, il a été impliqué auprès de plusieurs organismes à but non lucratif, notamment le réseau Capital de risque du Québec et le Centre d'entreprise jeunesse du YMCA.

CHARLES-ANTOINE DROLET

Représentant des membres individuels depuis 1998

Vice-président de Nature Québec et détenteur d'une maîtrise en biologie, Charles-Antoine Drolet a fait carrière dans la fonction publique fédérale à divers niveaux scientifiques et administratifs. Ses responsabilités l'ont amené à œuvrer principalement en milieu forestier et nordique, à superviser des équipes de recherche, à travailler étroitement avec les communautés autochtones à la mise en œuvre de la convention de la Baie-James dans le domaine de la gestion de la faune et à participer aux comités internationaux de gestion intégrée des oiseaux migrateurs de la région de l'Atlantique.

Ses principales réalisations incluent la mise en chantier des travaux de recherche sur les oiseaux forestiers, dont est issu l'*Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, le développement de stratégies de conservation d'espèces menacées au Nigéria, la réhabilitation de populations d'oiseaux marins dans certains refuges de la Basse-Côte-Nord et la réalisation de projets de gestion conjointe de la faune avec les autochtones du Nord-du-Québec. Charles-Antoine Drolet agit présentement à titre de personne ressource pour la commission Biodiversité.

DENYS DUCHAINE

Représentant des membres individuels depuis 2010

Détenteur d'une licence en droit (L.L.L.) et d'un diplôme de droit notarial (D.D.N.) de l'Université Laval, Denys Duchaine a exercé sa profession à titre de notaire, de conseiller juridique et de juriste au sein de plusieurs sociétés privées et organismes publics, dont l'Office des professions du Québec. Il a agi à titre de conseiller politique au sein de cabinets ministériels, a été conseiller en relations gouvernementales et en affaires publiques, et a terminé sa carrière professionnelle en tant que juge administratif (régisseur) à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Tout au long de son parcours professionnel, Denys Duchaine s'est engagé bénévolement au sein de plusieurs organisations. Il a notamment présidé le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Sillery pendant 9 ans et occupé la charge d'administrateur élu et de secrétaire du conseil d'administration de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) pendant plus de 10 ans. À ce titre, il a contribué à la rédaction et à la présentation de plusieurs prises de position soumises par la FQSA dans le cadre de consultations publiques concernant les petites centrales hydroélectriques (Régie de l'énergie du Québec, 1999), la gestion de l'eau (BAPE, 1999) et le régime forestier (projet de loi 136, 2000). Depuis 2009, il participe activement à la commission Agriculture de Nature Québec dont il est co-responsable.

MARIANNE KUGLER

Représentante des membres individuels de 2001 à 2004, et depuis 2006

Marianne Kugler a obtenu un doctorat en géomorphologie de l'Université d'Ottawa en 1974. Durant les premières années de sa carrière de professeure en géographie physique à l'Université d'Ottawa, elle a collaboré à la rédaction de scénarios de télévision en vulgarisation scientifique. En 1977, Marianne Kugler entrait au service des relations publiques de l'Université Laval pour y faire de la communication scientifique.

En 1994, Marianne Kugler renouait avec la carrière de professeure, mais cette fois en communication publique, au département d'information et de communication de l'Université Laval. Pendant plus de quinze ans, elle y a dispensé des cours en techniques de communication et de relations publiques et poursuivi des travaux de recherche sur les stratégies de communication institutionnelle et de communication scientifique. Elle a pris sa retraite en janvier 2011 et consacre maintenant son temps professionnel au bénévolat.

ISABELLE MÉNARD

Représentante des membres individuels depuis 2009

Détentrice d'un baccalauréat en sciences de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal, Isabelle Ménard s'est particulièrement intéressée à l'écologie aquatique. Elle a d'ailleurs effectué un stage à l'Institut de limnologie du lac Léman, à Thonon-les-Bains en France. Par la suite, elle a travaillé à divers programmes de mise en valeur de la faune et de la flore, ainsi qu'à des études d'impact et d'évaluation des risques écotoxicologiques, ce qui l'a amenée à approfondir ses connaissances en écotoxicologie, domaine pour lequel elle a obtenu un diplôme de l'Université Concordia.

De 1997 à 2003, Isabelle Ménard a été directrice des opérations de l'Éco-centre Petite-Patrie de la ville de Montréal. Par la suite, elle a occupé les fonctions de responsable de l'environnement pour une papetière, et procédé à la caractérisation de sols contaminés. Depuis 2006, elle s'est jointe à l'équipe santé, sécurité et environnement de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Elle œuvre au développement d'outils pour les travailleurs afin d'intégrer la problématique environnementale au sein de leur travail. Elle s'intéresse particulièrement à la gestion des matières résiduelles, de l'eau, de l'énergie, aux contaminations diverses et à leurs effets sur la santé des travailleurs, aux changements climatiques et aux richesses naturelles.

NATALIA POROWSKA

Représentante des Amis de la montagne depuis 2009

Détentrice d'un baccalauréat en écologie et sciences politiques de l'Université Concordia, et en voie d'obtenir une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, Natalia Porowska a obtenu une bourse du Centre de formation universitaire en environnement en 2008 pour l'excellence de son dossier scolaire. Au cours de ses études, elle s'est intéressée à la gestion durable des ressources naturelles renouvelables (forêt, agriculture et aquaculture) ainsi qu'à la gestion équitable de dossiers de développement en région (projet Magnolia à Asbestos, projet de l'incinérateur de Belledune au Nouveau-Brunswick).

Natalia Porowska a travaillé en tant que chercheuse à la Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec en 2004 et à Environnement Canada en 2009. Elle a également travaillé en tant qu'écologiste à la Société de protection foncière de Sainte-Adèle et à la MRC de la Haute-Yamaska. Impliquée socialement, Natalia Porowska a été bénévole pour la Société pour vaincre la pollution (1998-2003) et pour Sustainable Campus Concordia (2005-2006). Elle s'est impliquée en altermondialisation (Montréal, 2001-2006). Depuis les cinq dernières années, elle est animatrice et formatrice en environnement auprès de plusieurs organismes.

Personnel administratif, contractuels et principaux bénévoles

CHRISTIAN SIMARD

Directeur général

CHRISTINE GINGRAS

Directrice générale adjointe

MYLÈNE BERGERON

*Coordonnatrice aux communications
et aux sollicitations*

MARTIN PELLETIER

Contrôleur et coordonnateur administratif

MARC HUDON

*Directeur du programme Saint-Laurent /
Grands Lacs*

JEANNE CAMIRAND

Chargée de projet Agriculture

SOPHIE GALLAIS

Chargée de projets Aires protégées

ANNE-MARIE TURGEON

Chargée de projet Biodiversité

MARILYN LABRECQUE

*Chargée de projet Biodiversité
Agente de projet Biodiversité*

HÉLOÏSE FERNANDEZ

Chargée de projet Biodiversité

GREG ST-HILAIRE

Chargé de projet Forêt

JÉRÉMIE VALLÉE

*Agent de projet Agriculture
Stagiaire Agriculture*

AXELLE DUDOUET

*Agente de projet Biodiversité (ZICO)
Stagiaire Agriculture*

MARIE-ÈVE DESHAIES

Agente de projet Biodiversité et Forêt

CÉCILE GAUTRON

Stagiaire Biodiversité (ZICO)

CAROLINE QUESTE

*Stagiaire Biodiversité
Bénévole, commission Aires protégées*

JUSTINE CAMMAL

Stagiaire en droit

NICOLAS SALOMONE

Stagiaire en droit

NANCY TAILLON

Stagiaire en administration

MARIE-CLAUDE CHAGNON

Adjointe de projets

NATHALIE LEBLANC

*Agente de projet Conservation et
chargée des relations avec les membres
Adjointe administrative*

DANIEL BRETON

Bénévole, revue de presse, bénévole

RICHARD BÉDARD

Bénévole, soutien technique

VALÉRIE BÉLANGER

Bénévole, commission Agriculture

JOSÉE BRETON

Bénévole, commission Agriculture

DENYS DUCHAINE

Bénévole, commission Agriculture

MARION CANO

Bénévole, commission Agriculture

AUDE PIRON

Bénévole, dossier Agriculture urbaine

MÉLANIE DESROCHERS

Bénévole, commission Aires protégées

JEAN HUBERT

Bénévole, commission Aires protégées

CHARLES-ANTOINE DROLET

Bénévole, commission Biodiversité

GUY CARRIER

Bénévole, commission Eau

FRANÇOIS CANTIN

*Bénévole, commission Énergie et
changements climatiques*

THOMAS WELT

*Bénévole, commission Énergie et
changements climatiques*

LOUIS BÉLANGER

Bénévole, commission Forêt

PIERRE DUBOIS

Bénévole, commission Forêt

VINCENT GÉRARDIN

Bénévole, commission Forêt

DANIELLE CAUCHON-DÉRY

Bénévole, commission Forêt

UGO LAPOINTE

Bénévole et chargé de projet, dossier Mines



Sommaire des activités

Sommaire des imprimés



© Québec couleur nature 2006, Daniel Lemaire

	Communiqués	Monographies*	Outils**
Agriculture	8	1	7
Aires protégées	15	2	11
Biodiversité	1	2	5
Eau	4	2	0
Énergie	44	4	0
Forêt	3	2	0
Politique	1	2	0
Autre	2	0	1
	78	15	24

* Mémoires, rapports, guides et plans de conservation

** Feuilles d'information et dépliants

Sommaire des interventions écrites



© Québec couleur nature 2008, Israël Michaud

	Le Devoir	Le Soleil	La Presse	Radio-Can	Autre
Agriculture	0	7	1	0	2
Aires protégées	7	6	3	6	14
Biodiversité	0	0	0	1	6
Eau	1	1	0	2	1
Énergie	46	17	26	20	49
Forêt	1	0	0	0	0
Politique	0	2	1	1	6
Autre	0	1	0	0	1
	55	34	31	30	77

Sommaire des interventions médiatiques électroniques



© Québec couleur nature 2008, Yan Lasalle

	Radio-Canada	Autres
Agriculture	3	2
Aires protégées	9	6
Biodiversité	0	0
Eau	7	7
Énergie	29	22
Forêt	3	3
Politique	0	0
Autre	0	2
	51	42

Commission Agriculture

L'agriculture est au cœur de nos vies. En plus de remplir une fonction nourricière, elle contribue aux autres secteurs de l'activité socio-économique en marchandises, en services, en main-d'œuvre. L'agriculture façonne le paysage et peut assurer la conservation et la régénération des ressources naturelles et du patrimoine culturel de la société. La commission Agriculture intervient pour rendre compatible la pratique de l'agriculture avec le maintien des écosystèmes dans les régions agricoles et avec le maintien des communautés qui en dépendent. La commission propose des solutions pour minimiser l'impact de l'agriculture sur les sols, les cours d'eau, les eaux souterraines, les milieux humides et les changements climatiques.

Responsables : Valérie Bélanger et Denys Duchaine
Chargée de projet : Jeanne Camirand
Agent de projet : Jérémie Vallée
Stagiaire : Axelle Dudouet
Bénévoles : Aude Piron, Emmanuelle Hetsch et Marion Cano

Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone

La première phase du projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone* s'est terminée en décembre 2010. Rappelons que cette phase proposait l'adoption de pratiques agricoles réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et augmentant la capacité des sols à accumuler le carbone. Le projet a permis de sensibiliser de nombreux agriculteurs et conseillers agricoles aux changements climatiques et aux possibilités de réduction des GES en agriculture. Il a également permis à 30 fermes de s'impliquer concrètement dans la réduction des GES. Les réductions totales des émissions de GES s'élevaient à 830 tonnes de CO₂e pour l'année 2010, et s'élèveront à 4300 tonnes de CO₂e sur un horizon de 5 ans.

En janvier 2011, Nature Québec a lancé la deuxième phase du projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone* grâce au soutien du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec. Pour cette phase, intitulée *Je m'implique à la tonne !*, Nature Québec offre son expertise concernant l'agriculture et les changements climatiques aux institutions d'enseignement agricoles. Le transfert de connaissances et de savoir-faire concernant les pratiques favorables à la lutte aux changements climatiques auprès des étudiants du secteur agricole se fait via divers outils (formations, conférences, fiches, audit) intégrés dans un programme d'accompagnement leur permettant de faire le suivi d'une ferme vers la réduction de ses émissions. En effet, les étudiants sont invités, de façon volontaire ou dans un cours, à intégrer le concept des GES d'origine agricole dans le cadre d'un stage sur une ferme du Québec.

La deuxième phase du projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone* vise à soutenir trois institutions d'enseignement partenaires du projet dans leur désir de diffuser les connaissances en lien avec l'agriculture et les changements climatiques, à recruter au minimum 60 étudiants désirant participer au programme d'accompagnement et à réduire les émissions de GES de 2 000 tonnes de CO₂e pour 2012, avec des engagements pour un total de 6 000 tonnes de CO₂e sur



© CCDDMD, Le Québec en images, Jean-Pierre Goulet

des fermes situées dans au moins 5 régions du Québec. L'équipe responsable du projet compte aussi offrir le projet à des institutions non partenaires, mais qui pourraient bénéficier des connaissances transmises.

Les documents réalisés dans le cadre du projet sont mis à la disposition des institutions d'enseignements et des étudiants et sont disponibles sur la page internet du projet.

Avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire

La commission Agriculture se préoccupe des suites qu'entend donner le gouvernement québécois au rapport de la commission Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). En ce sens, Nature Québec a accueilli favorablement l'annonce du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) concernant le programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture. Pour l'organisme, ce programme représente un pas dans la bonne direction, mais ne doit pas être considéré comme une fin en soi. La multifonctionnalité devrait être un objectif transversal de la future politique agricole, et non un simple programme de subvention adjacent à la politique.

Par ailleurs, Nature Québec est déçu de la vision véhiculée par le *Livre vert sur la politique bioalimentaire*. En effet, l'organisme se serait attendu à une vision plus complète, qui relancerait notre agriculture sur de nouvelles bases. Entre autres, Nature Québec déplore le fait que la nouvelle politique ne remet pas en question le programme de l'assurance-stabilisation où plus de 700 millions de dollars d'argent public sont investis chaque année et que la protection de l'environnement se situe au 3^e rang des orientations gouvernementales. Notons que la commission Agriculture a rédigé un mémoire sur le livre vert, qu'elle devrait présenter en commission parlementaire au cours de l'hiver.

Analyse de la contribution du secteur agricole à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

En septembre 2010, Nature Québec a déposé un rapport au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) concernant le rôle de l'agriculture dans la lutte aux changements climatiques et concernant les pratiques pouvant permettre d'en réduire les impacts. L'expertise développée dans le projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone* a été le levier permettant de réaliser ce mandat.

GES du secteur laitier

Nature Québec, en partenariat avec La Coop fédérée et la Fédération des producteurs de porcs du Québec, travaille à développer un outil d'aide à la décision pour les producteurs laitiers désirant implanter des pratiques agricoles en vue de diminuer leurs émissions de GES. Ce projet a débuté en février 2010 et se poursuit toujours. Les outils produits pour ce projet, dont un calculateur de GES accompagné de fiches d'information, seront disponibles au cours de l'année.

Biens et services environnementaux

Les changements climatiques se font de plus en plus ressentir et l'agriculture y est particulièrement vulnérable. Bien que cette dernière contribue au réchauffement planétaire, elle possède aussi la capacité de réduire ses émissions de GES et de stocker du carbone. Néanmoins, la mitigation à elle seule ne suffit pas et des stratégies d'adaptation doivent être rapidement mises en place. Face à cela, la production de certains biens et services environnementaux (BSE) par le secteur agricole apparaît comme un moyen de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.

En ce sens, Nature Québec a rendu publique l'étude *Biens et services environnementaux en agriculture pour la lutte et l'adaptation aux changements climatiques*, laquelle analyse le potentiel de ce secteur d'activité à atténuer les impacts des changements climatiques et à s'y adapter. Les résultats de cette étude ont permis à Nature Québec d'approfondir la question des BSE et d'élaborer des pistes de réflexion permettant leur mise en place au Québec.

Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM)

Nature Québec est l'un des membres fondateurs du Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM), un organisme à but non lucratif formé de groupes et d'individus préoccupés de ce que l'on met quotidiennement dans notre assiette et par l'impact des modes de production sur la santé humaine et environnementale. Le RQcOGM regroupe les opposants aux organismes génétiquement modifiés (OGM) dans le but de créer un réseau solide et ainsi de travailler de concert à certaines campagnes de sensibilisation.

En février dernier, une délégation du RQcOGM est intervenue devant le comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes afin de souligner le 10^e anniversaire du rapport de la Société royale du Canada sur les OGM. Ce rapport, qui réclamait une série de précautions concernant les OGM, a été ignoré par le gouvernement fédéral.

À quelques jours du vote sur le projet de loi C-474, les membres du RQcOGM demandaient aux députés de voter en faveur du projet de loi C-474 sur les OGM. Cette demande n'a malheureusement pas été acceptée. Pour le Réseau, il est incroyable que le Canada n'ait toujours pas ratifié le protocole de Carthagène sur la biosécurité, que 160 autres pays ont adopté.

Dans le cadre de négociations internationales sur l'étiquetage des aliments OGM, le RQcOGM a aussi demandé au Canada d'adopter une position ralliant la majorité des pays. Sous l'égide des Nations Unies, la commission du Codex alimentarius se réunissait à Québec en mai dernier afin de s'entendre pour permettre aux pays l'étiquetage des aliments OGM sans pour autant être menacés de poursuites en vertu des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La proposition de l'adoption du Codex sur les OGM, préparée à Québec, sera acheminée à Genève, en vue de son adoption.

Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ)

Nature Québec est un membre actif du Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ), un regroupement de personnes et d'organismes intéressés par l'agriculture urbaine et son développement à Québec. Le RAUQ a pour principale activité l'organisation de la Fête des semences et de l'agriculture urbaine de Québec.

Cette année, la Fête des semences et de l'agriculture urbaine a connu un franc succès, réunissant plus de 1500 citoyens prêts à mettre la main à la terre. Les participants ont pu discuter avec les producteurs de semences, acheter des semences pour leur jardin et découvrir les multiples facettes de l'agriculture urbaine. Les conférences abordant les techniques de semis, les variétés rares, les arbres fruitiers, les champignons et même l'apiculture en ville ont plu à la foule. Les organisateurs de l'événement confirment que les citoyens de la ville de Québec sont prêts à participer à l'essor de l'agriculture urbaine.

Projet de vitrine pour la multifonctionnalité de l'agriculture

À la suite du lancement par le MAPAQ du programme pilote d'appui à la multifonctionnalité, Nature Québec a été mandaté pour coordonner la mise en place de trois projets collectifs, en collaboration avec la firme de consultants ÉcoRessources. Ainsi, depuis juin 2011, Nature Québec travaille dans les trois régions visées (Les Basques, Argenteuil et Charlevoix-Est) à concerter les acteurs et accompagner les entreprises agricoles en vue de bâtir des projets novateurs, porteurs et conformes au programme pilote. Ce projet permet à Nature Québec de s'impliquer dans la vision de la multifonctionnalité et dans sa mise en œuvre, via le programme du MAPAQ, ainsi que d'approfondir son expertise terrain en ce qui concerne la concertation d'acteurs.

Présence

La commission Agriculture a réalisé 19 entrevues et tenu 1 conférence de presse pour le lancement de la deuxième phase du projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone*, de même que participé à de nombreux colloques et forums.

Commission Aires protégées

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit une aire protégée comme « *un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés* ». Concrètement, les aires protégées constituent l'un des principaux moyens permettant de maintenir la diversité des espèces, des écosystèmes et du bagage génétique naturel d'un territoire. En plus d'assurer des services sur les plans environnemental et écologique, les aires protégées offrent aussi des bénéfices au niveau scientifique, éducatif, social, culturel, spirituel et économique.

La commission Aires protégées travaille donc à la mise en place d'un véritable réseau d'aires protégées permanentes et représentatives de la biodiversité québécoise, et à la saine gestion de ce réseau. De plus, elle est impliquée dans plusieurs initiatives, coalitions et groupes de travail qui visent à accélérer la mise en place du réseau, tout en proposant des solutions pour réaliser cet objectif.

Responsables : Mélanie Desrochers et Jean Hubert
Chargée de projet : Sophie Gallais
Bénévole : Ugo Lapointe

Réseau d'aires protégées au Québec

Nature Québec suit de près l'évolution du réseau d'aires protégées au Québec. Rappelons qu'en mai 2011, le gouvernement dévoilait les nouvelles orientations stratégiques du Québec en matière d'aires protégées. Il s'engageait ainsi à atteindre 12 % d'aires protégées sur l'ensemble du territoire québécois d'ici 2015. Nature Québec considère que ces orientations sont un premier pas vers l'atteinte de la cible de Nagoya, visant la protection de 17 % de la superficie terrestre d'ici 2020.

Nature Québec a accueilli avec satisfaction l'annonce de la création de la réserve de parc national Assinica. Ce territoire mis en réserve protège 3 193 km² de milieux naturels en pleine forêt boréale. Ce futur parc national sera situé à une vingtaine de kilomètres du village cri d'Oujé-Bougoumou, et une entente avec les Cris prévoit que d'autres secteurs puissent être proposés en vue d'éventuels agrandissements du parc. N'oublions pas que les communautés cries de Waswanipi et Nemaska ont des projets de conservation dans la vallée de la rivière Broadback et du lac Evans, plus à l'ouest du futur parc Assinica. Nature Québec a rappelé que l'ajout de ces propositions cries au parc Assinica pourrait constituer, à terme, la première grande aire protégée pour le caribou forestier.

En août dernier, Nature Québec, la coopérative de solidarité Vallée Bras du Nord et M. Joé Juneau ont participé à une expédition au cœur de l'aire protégée de la Seigneurie-du-Triton, en Mauricie. Une dizaine de jeunes portneuvos, issus de projets de réinsertion socioprofessionnelle, sont partis à l'aventure en canot portage sur ce territoire unique. Rappelons que ce territoire a été déclaré réserve de biodiversité en 2007 par le gouvernement du Québec, à la suite de la mobilisation de la coalition pour la sauvegarde du territoire Triton, des peuples autochtones, et de divers groupes environnementaux, dont Nature Québec. Cette expérience rend compte d'une valeur souvent sous-estimée des aires protégées : l'éducation.



© Québec couleur nature 2006, Richard Brunet

Plan Nord

Aux dernières élections, le gouvernement Charest annonçait son désir d'ouvrir le nord du Québec à l'exploitation des ressources naturelles. À la suite de cette annonce, cinq groupes environnementaux québécois (Greenpeace, SNAP Québec, Canards illimités, Canopée et Nature Québec) et trois fondations (PEW Foundation, Richard IVEY Foundation et CBI) lançaient la campagne *Gardons le Nord*. La vision de *Gardons le Nord* est basée sur la protection d'au moins 50 % de la région du Plan Nord, soit le territoire situé au-dessus du 49^e parallèle, et sur le développement durable des ressources. Le travail de *Gardons le Nord* a permis aux organismes de conservation de se faire inviter à la Table des partenaires du Plan Nord du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Par ailleurs, Nature Québec a dénoncé l'énorme disproportion de représentation au sein de la Table entre les organismes à vocation de développement et les organismes visant la conservation de la biodiversité. Les pressions effectuées par les membres de *Gardons le Nord* ont obligé le gouvernement à rectifier le tir et à ouvrir plus largement la concertation au mouvement environnemental, notamment en créant la Table de concertation sur la conservation. Les rencontres des divers comités de cette Table se sont tenues tout au long de l'année. Nature Québec, par la présence d'employés ou de bénévoles, est membre de 5 des 11 groupes de travail associés à la Table, soit les groupes mines, forêt, transport, bioalimentaire et développement des communautés.

En mai 2011, le gouvernement du Québec a finalement rendu public le Plan Nord, lequel a été plutôt mal accueilli par les organismes environnementaux et par la société civile. Pour Nature Québec, le Plan Nord est un mauvais plan, qui privilégie l'exploitation effrénée de ressources, pour la plupart non renouvelables, et ce sans aucune garantie que les redevances obtenues compenseront les investissements publics dans les infrastructures de transport, ainsi que dans les coûts environnementaux et sociaux engendrés par une exploitation des ressources minérales et énergétiques du Nord. De plus, en ce qui concerne l'engagement de conserver 50 % de ce vaste territoire, Nature Québec apprenait que la vision gouvernementale de cet engagement était loin de satisfaire la promesse initiale. Les aires protégées stagneraient à 12 % du territoire du Plan Nord. Pour le 38 % restant, un nouveau statut de « conservation » verrait le jour. Pour Nature Québec, ce statut de « réserve de terres du capital nature » ne peut être considéré comme un outil de conservation si on considère les activités qui y seront permises. Le futur projet de loi est fortement attendu...

Parcs québécois : l'île Charron, une belle victoire !

Nature Québec, en partenariat avec le conseil régional de l'environnement de Montréal et les Amis du parc national des Îles-de-Boucherville, a poursuivi ses interventions dans le dossier du terrain adjacent au parc national des Îles-de-Boucherville, vendu par Desjardins sécurité financière à des fins de développement résidentiel. À maintes reprises, la coalition a invité le promoteur, Investissements Luc Poirier, à accepter les offres d'achat faites par le gouvernement. Les propositions ont été refusées par le promoteur qui souhaitait faire monter les enchères. Par ailleurs, une étude menée par le Forum Urba 2015 de l'UQAM pour le compte de la coalition pour la protection de l'île Charron a donné des munitions au gouvernement. L'étude a montré que les contraintes du terrain et les coûts de développement d'un éventuel projet domiciliaire sont tels qu'ils rendent tout projet d'habitation difficile à réaliser et à rentabiliser, réduisant d'autant la valeur commerciale du terrain. Finalement, le 4 octobre dernier, le promoteur acceptait l'offre finale du gouvernement de 15 millions de dollars pour l'achat de son terrain. La coalition est heureuse de ce dénouement.

Nature Québec continue de soutenir la mise en place d'un réseau québécois *Amis des parcs*, afin d'assurer une présence citoyenne dans la protection des parcs nationaux du Québec. De tels regroupements de citoyens sont essentiels afin d'assurer le rayonnement et la protection des parcs. Selon les besoins, Nature Québec offre des conseils, des outils et des moyens pour le démarrage, l'incorporation et la gestion de ce type d'association. À noter, que l'association Amis du parc national des Îles-de-Boucherville a tenu son assemblée générale de fondation le 23 septembre 2010.

Caribou de la Gaspésie : attention, urgence !

Nature Québec poursuit ses interventions en vue de faire progresser le projet d'agrandissement du parc de la Gaspésie et d'aire protégée en périphérie de ce dernier afin de mieux protéger l'habitat critique du caribou de la Gaspésie. Pour ce faire, l'organisme a fait une tournée en Gaspésie, en août dernier, afin de bien expliquer sa proposition aux principaux intervenants et afin de la bonifier avec leurs commentaires. Cette proposition vise à intégrer au parc trois secteurs situés au sein des réserves fauniques de Matane et des Chics-Chocs et à établir une zone tampon d'une largeur de 5 km autour du parc national de la Gaspésie. Rappelons qu'à l'intérieur de cette zone tampon, la chasse à l'original demeurerait permise, mais que la foresterie y serait à toutes fins utiles interdite. En 2011, le dernier inventaire du ministère des Ressources naturelles et de la Faune estimait la population de caribous entre 85 et 120 individus. Le constat est clair : le parc est ne peut assurer à lui seul la protection de l'espèce. En effet, les caribous se déplacent couramment hors des limites du parc pour leur alimentation et pour la mise bas. Rappelons qu'en octobre 2009, le statut du caribou de la Gaspésie est passé de vulnérable à menacé, en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*, ce qui signifie que la disparition de l'espèce est appréhendée.

Caribou forestier

Emblème de la forêt boréale, le caribou forestier est une espèce à statut vulnérable. Malgré le désir du gouvernement d'assurer la survie du caribou forestier, peu de mesures ont été mises en place afin d'en assurer la conservation. Membre du comité de rétablissement du caribou forestier, Nature Québec a mis en œuvre une campagne de sensibilisation auprès des usagers de la forêt boréale. La campagne *Soyons bons voisins*, lancée au cours de l'automne 2010, avait pour but de sensibiliser les usagers (travailleurs forestiers et miniers, chasseurs, pêcheurs, motoneigistes, randonneurs, etc.) à la situation précaire du

caribou forestier et aux comportements que les usagers peuvent adopter pour contribuer à la protection de l'espèce. Un dépliant-affiche et une série de fiches d'informations, abordant la situation du caribou forestier, les actions à favoriser afin de préserver son habitat et l'importance de créer de grandes aires protégées pour assurer sa protection, ont été produites et distribuées auprès des usagers. Les documents sont disponibles sur le site Internet de Nature Québec.

Carcajou

Le carcajou (*Gulo gulo*), habitant la forêt boréale et la toundra, est désigné « menacé » selon la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du gouvernement du Québec et « en voie de disparition » selon la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement du Canada. Compte tenu de sa précarité, un plan national de rétablissement a été rédigé en 2005, avec pour objectif le rétablissement d'une population viable de carcajous au Québec et au Labrador. La mise à jour du programme fédéral de rétablissement est en préparation et servira de base aux efforts de rétablissement actuels et futurs. Au Québec, il s'avère nécessaire de confirmer la présence du carcajou et d'en identifier les habitats potentiels afin de pouvoir mettre en œuvre les mesures de rétablissement de l'espèce et de protéger ses habitats. En ce sens, Nature Québec a développé un projet d'identification des secteurs potentiels pour le carcajou. Nature Québec effectue actuellement une revue de la littérature scientifique afin de cerner les composantes de l'habitat essentielles au carcajou, de même que les facteurs qui contribuent à dégrader son territoire. À l'aide d'un système d'information géographique (SIG), Nature Québec pourra cartographier les habitats potentiels de même que les perturbations naturelles et anthropiques présentes dans l'aire de répartition du carcajou au Québec. Cela permettra l'identification des secteurs hautement favorables au carcajou.

Une aire protégée pour le massif du Sud

Nature Québec, en collaboration avec le Réseau des montagnes, et avec l'appui de plusieurs organismes environnementaux, a élaboré une proposition d'aire protégée pour le massif du Sud. L'aire projetée permettrait de protéger un écosystème exceptionnel, composée notamment de la sapinière à oxalide. Ces sommets abritent une faune et une flore diversifiée et constituent un habitat de reproduction essentiel pour la grive de Bicknell, une espèce désignée « menacée ». Mentionnons que ce projet d'aire protégée a reçu l'appui de près de 2900 citoyens principalement de la région de Chaudière-Appalaches, ainsi que du Conseil de la nation huronne-wendat.

Pour Nature Québec et le Réseau des montagnes, qui ont présenté leur mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en janvier 2011, ce projet d'aire protégée est incompatible avec le projet de Saint-Laurent Énergies. Rappelons que ce projet propose le développement d'un parc éolien de 75 éoliennes sur les sommets du massif du Sud, ce qui détruirait 34 hectares d'habitat de la grive de Bicknell et le fragmenterait par la construction de 42 kilomètres de nouvelles voies d'accès et l'élargissement d'une vingtaine d'autres. Le massif du Sud est une des rares terres publiques de cette qualité pouvant être protégée dans la région Chaudière-Appalaches. Cette région est largement sous-représentée à ce chapitre.

Présence

La commission Aires protégées a tenu 3 conférences de presse et donné 21 entrevues. De plus, une nouvelle chargée de projet est entrée en fonction en mai 2011. Bienvenue Sophie !

Commission Biodiversité

La biodiversité est présente dans toutes les sphères de la vie, des gènes à la biosphère, en passant par les espèces et les écosystèmes. La commission Biodiversité travaille à la protection et au maintien des écosystèmes, des espèces et de leurs habitats. Elle analyse les projets de développement selon les contraintes et les potentialités que présente l'environnement dans lequel ils s'insèrent. Elle promeut également la conservation de la biodiversité dans les dossiers menés par les autres commissions de Nature Québec.

Personne ressource : Charles-Antoine Drolet

Chargées de projet : Anne-Marie Turgeon, Héroïse Fernandez et Marilyn Labrecque

Agentes de projet : Axelle Dudouet et Marie-Ève Deshaies

Bénévole : Cillian Breathnach



© CCDDMD, Le Québec en images, Réjean Talbot

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

Nature Québec a coordonné la 8^e édition des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*. Ces ateliers, qui ont eu lieu les 18 et 19 mars 2010 à Orford, sont conçus pour répondre aux besoins de formation des organismes communautaires et visent à les soutenir dans leurs initiatives de protection et de mise en valeur de sites naturels sensibles et riches en biodiversité. Organisés en partenariat avec la Fondation de la faune du Québec (FFQ), la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Pêches et Océans Canada (MPO), le Réseau de milieux naturels protégés (RMN) et le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada, les *Ateliers sur la conservation des milieux naturels* se veulent un appui aux groupes de conservation dans leur recherche d'autonomie financière et d'efficacité administrative. En 2011, plus de 200 personnes ont participé aux ateliers qui, comme chaque année, ont connu un franc succès. Cette année, deux formations approfondies étaient offertes aux participants, l'une concernant la gestion d'organisme, et l'autre, la conservation en terres privées. De plus, une table ronde sur l'utilisation de nouvelles catégories d'aires protégées a été organisée, ainsi que la visite d'un milieu naturel, le marais de la Rivière-aux-Cerises.

Comité organisateur des Ateliers sur la conservation des milieux naturels 2011



© Nature Québec

Nature et fraîcheur pour des villes en santé

Cette année, Nature Québec a lancé le tout nouveau projet *Nature et fraîcheur pour des villes en santé*. La présence des îlots de chaleur en milieu urbain est un phénomène de plus en plus préoccupant. Ces îlots ont un impact sur l'environnement, notamment sur la qualité de l'air, ainsi que sur la santé humaine, affectant particulièrement les enfants, les personnes âgées et les personnes les plus à risque au niveau cardio-respiratoire. Bien que les espaces verts et les boisés urbains jouent un rôle d'îlots de fraîcheur et atténuent les effets des îlots de chaleur, on observe actuellement une perte importante de ces espaces, essentiellement en raison de l'étalement urbain et du développement de grands centres urbains. Il devient donc urgent de mettre en place des moyens pour conserver ces milieux naturels urbains, et ce afin de contrer le phénomène des îlots de chaleur.

Le projet *Nature et fraîcheur pour des villes en santé*, financé par l'Institut national de santé publique du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux, propose d'accompagner les municipalités québécoises qui désirent lutter contre les îlots de chaleur afin qu'elles adaptent l'aménagement de leur territoire de manière à conserver les îlots de fraîcheur (espaces verts et boisés) en milieu urbain. Une première phase vise à développer des outils pour planifier la conservation des îlots de fraîcheur urbains, dans un objectif de protection et de densification du couvert végétal. Une seconde phase consiste à (1) sensibiliser les décideurs, aménagistes et autres acteurs municipaux à la problématique des îlots de chaleur et à leur décrire les solutions existantes pour contrer ce phénomène ; (2) offrir un service-conseil concernant les aspects techniques, scientifiques, légaux et sociaux aux municipalités qui désirent développer et mettre en œuvre un plan pour la conservation des îlots de fraîcheur.

Programme Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)

Le programme Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) est une initiative de conservation mondiale coordonnée par BirdLife International. Les partenaires canadiens du programme sont Études d'Oiseaux Canada et Nature Canada. Ce programme vise à identifier, surveiller et conserver des sites essentiels pour les oiseaux et la biodiversité. Au Québec, c'est Nature Québec qui est responsable du programme et qui soutient la réalisation d'actions de sensibilisation et de conservation dans les ZICO.

Communication, sensibilisation et éducation

Nature Québec a développé des outils, visant à informer la population concernant le programme ZICO et à soutenir les organismes locaux dans leurs initiatives d'éducation et de sensibilisation. Une série de dépliants sur la biodiversité dans les ZICO a été créée afin de présenter les différents habitats que l'on retrouve dans les ZICO, ainsi que les espèces y étant associées. Des panneaux d'interprétation ont été installés dans les ZICO de Beauport et de Saint-Vallier. De plus, Nature Québec a poursuivi la diffusion du bulletin électronique ZICO (3 numéros par année).

Plan de conservation de la ZICO de Saint-Vallier

En collaboration avec les acteurs du milieu, Nature Québec a réalisé un plan de conservation pour la ZICO de Saint-Vallier. Ce plan présente le portrait de la ZICO, cerne les principales menaces pour l'environnement et établit les objectifs de conservation. Les actions proposées ont été regroupées sous quatre projets, lesquels sont associés à un promoteur. Ce plan de conservation est le 13^e à voir le jour au Québec, dans le cadre du programme ZICO.

Programme « Découvrir et protéger les oiseaux »

Le programme *Découvrir et protéger les oiseaux* a offert, pour une troisième année consécutive, une aide financière aux organismes qui désirent faire connaître ou protéger une ZICO au Québec. Rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec, ce programme permet de soutenir des initiatives locales dans les ZICO du Québec. Quatre projets ont été retenus pour 2011.

Réseau de gardiens des ZICO

Le projet *Gardiens des ZICO* au Québec est une initiative pancanadienne qui vise à assurer un suivi régulier de l'état des ZICO par l'entremise d'un réseau dynamique de bénévoles : les gardiens des ZICO. Ce suivi permet à Nature Québec d'être informé des projets ou des perturbations qui pourraient mettre en péril l'équilibre de ces habitats essentiels, et de mettre à jour les fiches descriptives des ZICO. Cette année, Nature Québec a poursuivi ses efforts de recrutement et bonifié la boîte à outils des gardiens. Une quarantaine de ZICO au Québec bénéficient actuellement d'un gardien.

Volet biodiversité dans les ZICO

Des partenariats avec Pêches et Océans Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ont permis d'ajouter un volet sur la biodiversité dans le programme ZICO au Québec. Ces partenariats favorisent une approche de conservation qui tient compte de la dynamique des écosystèmes et de l'ensemble de la biodiversité dans les ZICO. Grâce à leur soutien, la plupart des outils réalisés au cours de l'année se sont vus bonifiés par des informations sur l'habitat du poisson et sur la flore. De plus, de nouvelles parties concernant l'habitat du poisson et la flore ont été ajoutées aux fiches descriptives des ZICO. Une section sur la biodiversité a également été créée. Tous les outils présentés dans cette section peuvent être consultés sur le site internet du programme ZICO.

Parc écologique de l'archipel de Montréal

Nature Québec est partenaire du Parc écologique de l'archipel de Montréal. Ce partenariat vise à doter le Québec de zones de conservation (aussi appelées *ceintures vertes*) permettant de ceinturer la métropole, comme cela a été fait autour de plusieurs grands centres urbains du Canada et de l'Amérique du Nord. Le Parc écologique de l'archipel de Montréal poursuit ses interventions auprès des gouvernements canadien et québécois, ainsi qu'auprès de la communauté métropolitaine de Montréal, des municipalités régionales de comté et des villes, afin de préserver la diversité biologique du sud du Québec.

Présence

La commission Biodiversité a participé à une dizaine de colloques. L'équipe de coordination du programme ZICO a également effectué plusieurs rencontres auprès d'intervenants locaux à travers le Québec, ainsi qu'auprès d'organismes de conservation afin de promouvoir le programme, d'agrandir le réseau des gardiens des ZICO et de développer des partenariats.



© Québec couleur nature 2008, Daniel Limoges

Commission Eau

Le Québec possède environ 3 % des réserves mondiales d'eau douce. C'est énorme ! Parce que nous disposons de réserves en abondance, nous y rejetons encore beaucoup de nos eaux usées, déchets, substances chimiques et toxiques. Nous dévions le cours de nos plus belles rivières, empiétons sur nos lacs, détruisons des frayères, asséchons nos milieux humides, déboisons et dénaturons les rives. Ces actions ne sont pas sans conséquence : contamination de l'eau, présence d'algues envahissantes, propagation de cyanobactéries dans les lacs, disparition des milieux humides, etc. La commission Eau s'intéresse donc aux activités et aux projets susceptibles d'avoir un impact sur la quantité et la qualité de l'eau, les habitats aquatiques et les écosystèmes riverains.

Responsable : Guy Carrier

Bénévole : Charles-Antoine Drolet

Suivi de la Politique nationale de l'eau

Nature Québec suit de près la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau (PNE) et des règlements qui en découlent. Lancée en 2002, la Politique vise à reconnaître l'eau comme patrimoine collectif des Québécois, assurer la protection de la santé publique et des écosystèmes aquatiques, ainsi que gérer l'eau de façon intégrée dans une perspective de développement durable. Le volet de la PNE concernant la mise en place de la gestion par bassin versant progresse bien au Québec, mais requiert davantage d'investissements financiers, lesquels tardent à se concrétiser. Quant au volet concernant la mise en place de la gestion intégrée du Saint-Laurent, il est encore, à toute fin pratique, inexistant.

Cyanobactéries

Nature Québec est membre de la Table de concertation sur l'état des connaissances sur les algues bleu vert, démarche qui constitue l'une des actions du plan d'intervention sur les algues bleu vert du MDDEP. Plusieurs rencontres ont eu lieu et ont permis d'identifier des lacunes au niveau de l'orientation de la recherche dans ce domaine. Par ailleurs, l'organisme attend toujours la tenue de la prochaine rencontre de la table de concertation sur la révision du règlement Q-2, r.8, Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.



© Québec couleur nature 2006, Samantha Dankoff

Nature Québec, le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) et Écojustice ont salué la décision de la Cour d'appel qui a rejeté la demande d'un groupe de propriétaires riverains du lac Saint-Charles s'opposant à l'application d'un règlement municipal les obligeant à aménager une bande riveraine d'une largeur de 10 à 15 m sur leurs propriétés. Nature Québec et le CQDE, représentés par les avocats d'Écojustice, sont intervenus en Cour d'appel afin d'appuyer la Ville de Québec dans cette cause, notamment en soutenant l'interprétation large et libérale des pouvoirs des municipalités en matière de protection de l'environnement. Pour eux, la décision de la Cour d'appel confirme que les municipalités québécoises ont le pouvoir d'exiger de leurs citoyens de revégétaliser les rives des lacs et cours d'eau afin de préserver la qualité de l'eau. Rappelons que le lac Saint-Charles est la source d'eau potable de la ville de Québec et que, depuis 2006, il connaît des épisodes de prolifération de cyanobactéries. Afin de le protéger, les autorités municipales ont adopté le *Règlement sur la renaturalisation des berges du lac Saint-Charles*.

Présence

La commission Eau a appuyé la démarche de l'organisme *Gens de baignade* dans son projet de plage au bassin Louise, projet visant l'accès au fleuve en plein centre-ville de Québec.



© Québec couleur nature 2006, Samantha Dankoff



© Québec couleur nature 2006, Samantha Dankoff

Le programme Saint-Laurent / Grands Lacs informe, sensibilise et implique des citoyens, professionnels et ONG environnementales actives à l'échelle des Grands Lacs, le long du Saint-Laurent et dans les villes riveraines. Ce programme renseigne plusieurs ministères du gouvernement du Canada et du Québec quant à l'évolution des enjeux transfrontaliers de l'eau, de même que quant à l'examen et aux initiatives relatives aux politiques en place, aux façons d'agir des juridictions et des acteurs. Il avise également les intervenants des Grands Lacs des préoccupations du Québec et participe à l'élaboration de pistes de solutions concrètes concernant ces préoccupations.

Le financement de ce programme s'est terminé en février 2011. Nature Québec travaille actuellement à la recherche de nouvelles sources de financement afin de relancer ce programme d'une importance vitale.

Directeur du programme : Marc Hudon

Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs

L'Accord Canada / États-Unis relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs, signé pour la première fois en 1972 et renouvelé en 1978, exprime l'engagement de ces deux pays à rétablir et à maintenir l'intégrité chimique, physique et biologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Les enjeux de cet accord sont importants pour le Saint-Laurent parce que le Québec est situé géographiquement à l'extrémité des Grands Lacs. Ce qui s'y décide peut donc avoir un impact majeur sur la qualité et la quantité d'eau dans le fleuve, ainsi que sur la santé humaine et la biodiversité.

Entente sur les ressources durables en eau du bassin Saint-Laurent / Grands Lacs

Nature Québec est membre du Rules and Regulations Committee, comité conseil pour les mesures de conservation de l'eau, et s'oppose formellement à tout projet d'exportation massive ou de dérivation de l'eau en dehors du bassin versant des Grands Lacs. De plus, Nature Québec propose que les projets de dérivation intrabassin soient obligatoirement soumis à un processus de consultation publique. L'adoption de la *Loi 27* par le gouvernement du Québec est un témoignage concret de l'engagement du gouvernement à travailler de concert avec les 9 autres juridictions impliquées. Le travail concernant le développement du plan de conservation de l'eau se poursuit actuellement.

Voie maritime

Le programme Saint-Laurent / Grands Lacs intervient régulièrement afin que les autorités travaillent de façon constructive à l'enjeu de la voie navigable du Saint-Laurent et de la voie maritime des Grands Lacs. Rappelons que Nature Québec s'oppose formellement à toute forme d'agrandissement de la voie navigable et à tout dragage de capitalisation dans le fleuve Saint-Laurent.

Depuis 1997, le programme Saint-Laurent / Grands Lacs collabore avec l'industrie maritime, les ministères concernés, ainsi qu'avec d'autres acteurs et utilisateurs du fleuve Saint-Laurent, au développement



© Québec couleur nature 2006, José Demers

d'une stratégie de navigation durable, à sa mise en œuvre et, maintenant, à sa mise à niveau pour 2011, particulièrement dans le contexte du prochain plan Saint-Laurent 2011-2016 et des impacts anticipés des changements climatiques.

Nature Québec a rédigé un rapport dans le cadre des consultations de la Garde côtière canadienne pour les intervenants concernés par le rapport sur l'étude de risques concernant les navires de type post-panamax. Dans son rapport, *Navires post-panamax*, Nature Québec mentionne que l'arrivée de ces nouveaux navires nécessite des modifications dans la manière de gérer le transport de marchandises et la circulation maritime dans son ensemble, ce afin de maintenir un haut niveau de prévention des accidents, de préservation de la vie humaine et de la protection de l'environnement, notamment en regard au batillage.

Plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

Depuis plusieurs années, la Commission mixte internationale (CMI) travaille au développement d'un nouveau plan de régularisation et d'ordonnance d'approbation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Le plan, qui est actuellement en élaboration, mise sur une régularisation des eaux davantage orientée vers des écoulements « naturels », autrement dit qui se rapprocheraient le plus possible des écoulements qui existaient avant la construction de la voie navigable. Nature Québec suit de près l'évolution de ce dossier et intervient pour que le futur plan de régularisation réponde plus efficacement aux besoins de l'environnement et à ceux des usagers.

Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (Plan Saint-Laurent 2011-2016)

Nature Québec est intervenu dans le cadre des consultations publiques concernant l'élaboration d'une nouvelle entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent. Le mémoire présenté, *Entente améliorée pour un Saint-Laurent en santé*, réitère l'importance de considérer le Saint-Laurent dans son ensemble et comme faisant partie du système Saint-Laurent / Grands Lacs. L'importance de mettre en place une gestion intégrée pour le Saint-Laurent et d'harmoniser le plan Canada-Québec sur le Saint-Laurent avec le plan Canada-Ontario a également été soulevée.

Présence

Le programme Saint-Laurent / Grands Lacs a participé à de nombreux comités et s'est exprimé sur de nombreuses tribunes concernant la gouvernance de l'eau du système Saint-Laurent / Grands Lacs.

Commission Énergie et changements climatiques

Cette année a été synonyme d'une véritable ruée vers l'or. L'or noir, bien sûr! Les ressources naturelles enfouies dans les sols du Québec, que ce soit le pétrole du golfe Saint-Laurent ou les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent, ont fait saliver de nombreuses entreprises. Rarement a-t-on vu une levée de bouclier aussi importante de la part de citoyens inquiets de l'exploration et de l'exploitation de ces ressources.

La commission Énergie et changements climatiques explore des alternatives afin de réduire la consommation énergétique des Québécois, ainsi que pour réduire les impacts que causent la production et l'exploitation de l'énergie sur les milieux naturels et sur le climat.

*Responsables : François Cantin et Thomas Welt
Bénévole : Charles-Antoine Drolet*

Développement hydroélectrique

Nature Québec, qui s'était opposé à la construction de barrages hydroélectriques sur la rivière Romaine, jugeant que le harnachement des rivières détruit des écosystèmes fonctionnels et altère la santé du fleuve Saint-Laurent, a dénoncé le tracé de la ligne de transport d'énergie de la rivière Romaine. Le tracé proposé par Hydro-Québec, et avalisé par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), réduirait la superficie de la réserve écologique de la Matamec, près de Sept-Îles, et provoquerait un important morcellement de cette aire protégée au statut réputé inviolable au Québec. Le tracé traverserait également les territoires de deux aires protégées projetées, soit celle du massif des lacs Belmont et Magpie et celle de la rivière Moisie. Nature Québec a donc demandé au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) le plein respect du principe de l'intégrité du territoire des aires protégées et, à plus forte raison, des joyaux que constituent les réserves écologiques.

Développement gazier, pétrolier et minier

Nature Québec suit de près le développement de projets d'exploration et d'exploitation gaziers, pétroliers et miniers au Québec. Les ressources naturelles enfouies dans les sols du Québec, que ce soit les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent ou le pétrole du golfe Saint-Laurent, font saliver de nombreuses entreprises. Compte tenu des risques environnementaux connus, de l'absence d'études d'impacts indépendantes et des conditions d'exploitation actuelles, Nature Québec a demandé au gouvernement de décréter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste et de mandater une commission pour tenir des audiences dites «génériques» concernant l'ensemble de la filière gazière et pétrolière, que ce soit dans le Saint-Laurent (pétrole) ou dans les basses terres (gaz de schiste). Cette demande est demeurée sans réponse à ce jour.

Nature Québec, en collaboration avec SNAP Québec, a dénoncé la vente de permis d'exploration pour le gaz et le pétrole à des compagnies d'exploration gazière et pétrolière pour seulement 10 cents l'hectare. Les organismes ont ainsi découvert que 95 % du territoire situé au sud du Saint-Laurent, entre la frontière ontarienne

et la Gaspésie, a été octroyé sous forme de permis de recherche et d'exploration pour le gaz et le pétrole, et ce sans appel d'offres.

Gaz de schiste

Tout au long de l'année, Nature Québec s'est impliqué à fond dans le dossier des gaz de schiste. Entre autres, en novembre 2010, en collaboration avec STOP, l'organisme a déposé au BAPE un mémoire concernant les impacts de l'industrie des gaz de schiste. Devant le manque criant d'études environnementales indépendantes crédibles, face à un marché saturé qui ne garantit aucun avantage économique pour le Québec, devant le désarroi des populations touchées, Nature Québec et STOP ont demandé à la commission du BAPE de décréter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste au Québec. Moratoire qui devrait s'appliquer jusqu'à ce qu'il y ait démonstration claire que l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste par la technologie de fracturation hydraulique ne causent pas de risques inacceptables et d'impacts irréversibles sur les plans environnemental, social et économique.

Nature Québec a bien accueilli le rapport du BAPE, publié en mars 2011, principalement le fait que le MDDEP se réapproprie le dossier. Par ailleurs, Nature Québec demeure vigilant, trop de questions étant demeurées sans réponse.

Nature Québec a également dénoncé les fuites de gaz du puits de Leclerville et demandé au gouvernement d'exiger de la compagnie qui l'exploitait, Talisman, de fermer définitivement le puits. En lien avec cette situation, Nature Québec a pris la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, au mot et tenté de savoir qui, d'un puits de gaz de schiste en phase d'exploration ou d'une vache laitière, émettait le plus de gaz dans l'atmosphère... Rappelons que madame Normandeau avait déclaré : «Écoutez, une vache émet plus de CO₂ dans l'atmosphère qu'un puits. Je veux dire c'est factuellement prouvé». À partir de l'analyse de 3 puits, sur les 31 qui ont été inspectés et pour lesquels les données sont assez complètes pour faire l'exercice, Nature Québec a évalué que les fuites observées dans ces trois puits équivalent aux «émanations» de méthane de 107 vaches. Cet exercice a valu à la ministre de nombreuses réactions et caricatures dans les médias.

Nature Québec a soutenu financièrement l'organisation d'une manifestation sur les gaz de schiste qui a eu lieu le 18 juin 2011 à Montréal. Cette manifestation a réuni plus de 10 000 personnes.

Exploration pétrolière dans le golfe

En novembre 2010, Nature Québec, Attention Fragiles, la Fondation David Suzuki et SNAP Québec ont mis sur pied la coalition Saint-Laurent. Celle-ci réunit organisations, associations et individus qui demandent aux gouvernements fédéral et provinciaux d'adopter sans délai un moratoire sur l'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière pour l'ensemble du golfe du Saint-Laurent.

À la suite du dépôt officiel du projet de forage exploratoire sur le site Old Harry par la compagnie néo-écossaise Corridor Resources, Coalition Saint-Laurent a demandé au gouvernement de Terre-Neuve et au gouvernement du Canada la suspension immédiate du projet tant qu'une révision en profondeur du cadre de gestion des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent n'aura pas été réalisée.

De plus, la Coalition a dénoncé les négociations secrètes entre Ottawa et Terre-Neuve concernant la création d'un Office Canada-Québec sur les hydrocarbures extracôtiers. La Coalition souligne que d'importantes commissions indépendantes, mises sur pied aux États-Unis et à Terre-Neuve, ont récemment remis en question la capacité de tels offices d'assurer la sécurité des opérations et la protection de l'environnement. Coalition Saint-Laurent a donc demandé au gouvernement du Québec de conditionner la signature de toute entente avec le fédéral aux résultats de sa propre évaluation environnementale stratégique (ÉES) en cours et à un examen public, afin de permettre sa bonification.

Coalition Saint-Laurent a salué la recommandation de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador sur les hydrocarbures extracôtiers adressée au ministre fédéral de l'Environnement, Peter Kent, demandant que le projet Old Harry soit référé à une commission d'examen fédérale. Coalition Saint-Laurent a ainsi déposé sa demande de commission d'examen auprès du ministre fédéral de l'Environnement. Cette demande précise que toutes les communautés côtières doivent être consultées dans le cadre de ce projet et que la portée de l'étude d'impact doit être étendue à l'ensemble du golfe. La demande est demeurée sans réponse.

Par ailleurs, Coalition Saint-Laurent a dénoncé l'incohérence du ministre Kent, qui commande de mettre à jour l'ÉES sur le développement pétrolier dans la partie terre-neuvienne du golfe, sans toutefois mettre un frein au projet de forage sur le site d'Old Harry. Selon la coalition, une telle évaluation doit permettre d'évaluer la pertinence d'ouvrir un secteur à l'exploration pétrolière. La logique exige donc d'interrompre les projets en cours jusqu'à ce que les conclusions de l'ÉES soient connues.

Coalition Saint-Laurent a organisé un forum intitulé *Exploration et exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent*, les 8 et 9 avril 2011 aux Îles-de-la-Madeleine. Réunissant des participants issus des cinq provinces directement concernées par ce projet, ce forum constituait une occasion exceptionnelle pour l'ensemble des représentants des communautés côtières du golfe de faire entendre leurs préoccupations vis-à-vis du projet Old Harry.

Mines d'amiante

Nature Québec et la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* ont dénoncé à de nombreuses reprises la relance de la mine Jeffrey à Asbestos, notamment l'autorisation d'une garantie de prêt de 58 millions de dollars annoncé par le ministre Clément Gignac en avril 2011. Pour ces organismes, ce soutien du gouvernement coûtera cher aux contribuables québécois. Mais ce sont surtout des centaines, voire des milliers, de vies humaines qui seront directement affectées par l'amiante du Québec.

En ce sens, Nature Québec, la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* et la Société pour vaincre la pollution ont lancé la campagne *L'amiante tue* afin de donner le signal clair d'une offensive québécoise pour en finir définitivement avec l'exploitation de cette substance cancérigène. De nombreux organismes appuient cette campagne.

Énergie nucléaire : fermer Gentilly-2

Nature Québec est membre de l'important mouvement *Sortons le Québec du nucléaire*, lequel s'oppose à la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2. Pour le regroupement, la décision d'Hydro-Québec de reconstruire la centrale nucléaire Gentilly-2 est insensée, compte tenu des impacts de ce type d'exploitation (rayonnement radioactif)

sur les générations actuelles et futures, compte tenu aussi des surplus énergétiques actuels et de l'existence de filières d'énergie à faible impact, et de vastes possibilités en conservation de l'énergie. De plus, à ce jour, aucun pays n'a trouvé de moyens sécuritaires et socialement acceptables de disposer des déchets radioactifs des centrales nucléaires.

En collaboration avec la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*, le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* a lancé une campagne de sensibilisation sur tous les écrans du métro de Montréal. Après avoir lu « mines d'uranium, centrales nucléaires, déchets radioactifs... », les usagers du métro de Montréal étaient invités à signifier leur appui en ligne pour dire « Non à un Québec nucléaire ». Cette campagne avait pour but d'envoyer un message clair au gouvernement du Québec afin de privilégier la conservation de l'énergie et le développement des énergies propres avant de se lancer dans le développement tous azimuts des énergies à forts impacts, comme l'uranium, le pétrole ou les gaz de schiste.

Le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* a produit un mémoire pour la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) concernant la réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Ce mémoire a été présenté lors des audiences publiques pour l'examen de la demande d'Hydro-Québec visant le renouvellement de son permis d'exploitation de la centrale nucléaire Gentilly-2, en avril dernier. Le Mouvement demandait le déclassement définitif de la centrale nucléaire, soulignant les dangers du nucléaire (terrorisme ou accident affectant les déchets nucléaires), la situation précaire de Gentilly-2 sur le Saint-Laurent (source d'eau potable pour 44 % des Québécois), le laxisme des règlements et l'érosion de l'autorité de la CCSN censée protéger la population, les ratés d'Énergie atomique du Canada Ltée (qui cherche désespérément un acheteur...). Au lendemain de la catastrophe de Fukushima, Nature Québec a participé à un événement regroupant des personnalités de tous les milieux demandant la fermeture de Gentilly-2.

Changements climatiques

La commission Énergie et changements climatiques suit de près l'implantation du *Plan d'action du Québec sur les changements climatiques* du gouvernement du Québec. L'organisme croit fermement que le Québec pourrait en faire plus en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre étant donné sa situation privilégiée. Le Québec dispose d'un énorme potentiel en matière de conservation d'énergie, ce qui lui permettrait d'électrifier son système de transport, d'être plus indépendant par rapport au pétrole, et ce, sans hypothéquer la biodiversité de ses rivières.

Développement éolien

Nature Québec s'intéresse de près à la question du développement de l'énergie éolienne. Tout en étant favorable au développement de cette forme d'énergie, la position de Nature Québec stipule que l'implantation ne doit pas se faire dans des territoires à haute valeur de conservation, comme c'est le cas pour le projet d'implantation d'éoliennes au massif du Sud, ainsi qu'en bordure du parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie.

Présence

La commission Énergie et changements climatiques a tenu 28 conférences de presse, donné 85 entrevues et participé à de nombreuses rencontres. De plus, Nature Québec a participé activement à l'organisation de la manifestation contre l'exploitation des gaz de schiste qui s'est tenue à Montréal en juin 2011.

Coalition Québec meilleure mine!

Nature Québec est membre fondateur de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* Un de ses trois porte-parole est Christian Simard, directeur général de Nature Québec. La coalition a pour mission de revoir la façon dont est encadré et développé le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social et environnemental. Elle milite pour que soient améliorés les lois et les règlements afin de minimiser les impacts de l'exploitation des ressources minières, non renouvelables, et de maximiser les retombées économiques pour le Québec.

Sont membres de la coalition: Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT), Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME), Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL), Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement (Chaire ERE-UQAM), Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQUEU), Coalition Stop Uranium de Baie-des-chaleurs, Conseil central de la CSN de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Ungava, Comité de vigilance de Malartic, Écojustice, Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, Les Amis de la Terre du Québec, MiningWatch Canada, Mouvement vert Mauricie, Nature Québec, Professionnels de la santé pour la survie mondiale, Regroupement pour la surveillance du nucléaire, Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), Sept-Îles sans uranium, Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec).

Responsable: Christian Simard

Bénévole et chargé de projet: Ugo Lapointe

Loi sur les mines

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* est intervenue à de multiples reprises pour dénoncer l'actuelle *Loi sur les mines*. Elle se questionne notamment concernant les redevances minières, insuffisantes pour compenser la perte de ces ressources non renouvelables, ainsi que concernant les sites miniers contaminés et abandonnés, dont la facture officielle frôle les 650 millions de dollars pour les contribuables québécois. Ajoutons à cela les questions de contrôle et de suivi environnemental des projets miniers, nettement inadéquats, celles des droits miniers qui ont préséance sur d'autres types de droits et qui empêchent une gestion intégrée du territoire, ainsi que celles de l'exploitation possible de l'uranium et de plusieurs mégamines à ciel ouvert de type «fort tonnage faible teneur», dont les répercussions sociales et environnementales soulèvent des enjeux éthiques fondamentaux.

Pour la Coalition, le gouvernement du Québec doit procéder à une révision en profondeur de sa *Loi sur les mines*. Lors des consultations publiques de la commission parlementaire sur le projet de loi n° 14, *Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable*, qui ont eu lieu en août 2011, la Coalition a remis une feuille de route au ministre Simard. Elle propose notamment l'abandon de toute possibilité d'expropriation de terres privées à l'étape de l'exploration, l'élargissement du droit d'exclusion de



© CCDDMD, Le Québec en images, compagnie minière IOC

l'activité minière bien au-delà du 1 % de territoire prévu par le projet de loi, l'élimination du caractère absolu du *free mining* ou de la préséance des droits miniers, la soumission de tout projet d'exploitation au processus d'évaluation environnementale et d'examen public, ainsi que la création d'un fonds souverain sur les mines (25 milliards de dollars en 25 ans) pour compenser l'épuisement de ces ressources non renouvelables. Ce fonds pourrait servir également à la restauration des quelque 350 sites miniers abandonnés.

Cette année encore, un camp minier citoyen a été érigé devant l'édifice de l'Assemblée nationale, du 23, 24 et 25 août 2011, en parallèle avec les travaux de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi n° 14. Organisé conjointement par la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* et Sept-Îles sans uranium, ce camp minier avait pour but de débattre publiquement des principaux enjeux soulevés par la réforme de la *Loi sur les mines*. Afin de souligner l'ouverture du camp, un rassemblement citoyen s'est tenu devant l'Assemblée nationale. Le monologue *Simon et la loi des mines*, livré par Christian Vanasse, des Zapartistes, a mis un peu d'humour dans ce dossier, tout en assurant une bonne visibilité à l'événement.

L'un des porte-parole de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* s'est vu imposer une poursuite de 350 000 \$ par la compagnie Pétrolia. Cette dernière reprochait à Ugo Lapointe d'avoir tenu des propos diffamatoires à son endroit en employant la métaphore du «vol» de ressources non renouvelables et collectives dans un article paru le 3 décembre 2010 dans le journal *Le Soleil*. Ugo Lapointe critiquait l'état actuel des lois du Québec qui permettent la vente de minerai, de pétrole et de gaz à l'étape de l'exploration, sans paiement de redevances. L'article rapportait notamment que les compagnies Junex et Pétrolia ont vendu l'équivalent de plusieurs centaines de milliers de dollars de pétrole et de gaz au stade de l'exploration, sans payer de redevances. Or, dans un jugement clair et sans équivoque, la juge Claudette Tessier-Couture n'a pas retenu la thèse de Pétrolia. La juge a insisté sur l'importance de protéger le droit à la liberté de presse et à la liberté d'expression, particulièrement dans le contexte de débats d'intérêt public comme celui des revenus que tire l'État de ses ressources naturelles. Pour les membres de la Coalition, il s'agit d'une victoire pour le droit à la liberté d'expression, contre les poursuites-bâillons et contre les individus ou les industries qui cherchent à intimider et à faire taire les opinions contraires en abusant du système judiciaire.

Moratoire sur l'uranium

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* demande un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec. Rappelons que les mines d'uranium génèrent de grandes quantités de résidus miniers radioactifs, lesquels doivent être entreposés sur le territoire, et pour lesquels les risques de contamination demeurent présents à perpétuité.

La Coalition a d'ailleurs dénoncé la mission québécoise du ministre Serge Simard en Saskatchewan, en janvier dernier, qui, selon elle, faisait la promotion de l'uranium sans vraiment tenir compte des risques et des impacts de cette industrie sur l'environnement et la santé humaine. Pour la Coalition, la mission en Saskatchewan a occulté des pans importants des problèmes liés aux mines d'uranium, dont les impacts cumulatifs de ces mines, les cas de contamination et les incertitudes scientifiques qui demeurent quant à la gestion à long terme des résidus miniers radioactifs.

Osisko

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a poursuivi ses interventions pour dénoncer le projet de mine d'or à ciel ouvert d'Osisko à Malartic. Rappelons qu'Osisko propose d'extraire plus de 300 millions de mètres cubes de roches du territoire de la municipalité de Malartic, au cours d'une période de 9 à 14 ans, et ce, pour une quantité totale d'or récupérable de moins de 10 mètres cubes. Chaque jour, ce sont plus de 120 000 tonnes de roches qui seront extraites à la dynamite et transportées par camions (près de 600 voyages). Plus de 25 millions de litres d'eau seront utilisés quotidiennement par l'usine de traitement et près de 11 tonnes de cyanure serviront à la dissolution de l'or. À lui seul, le projet d'Osisko produirait annuellement au moins 3 fois plus de résidus miniers que l'ensemble des 9 mines déjà en opération dans la région en 2007.

L'équipe de *La facture* (Radio-Canada) a consacré son émission du 26 octobre 2010 au point de vue de citoyens et de familles qui se sont sentis floués et abandonnés par la compagnie minière Osisko et par la puissante *Loi sur les mines* du Québec. Beaucoup trop d'individus et de familles ont souffert de la disparition du quartier sud de Malartic et de la relocalisation de plus de 200 résidences et de 5 institutions.

Dans le cadre de la réécriture de la *Loi sur les mines* du Québec, la Coalition rappelle ses principales recommandations pour mieux

protéger les citoyens face aux compagnies minières, gazières ou pétrolières : éliminer la possibilité d'exproprier des citoyens à l'étape de l'exploration minière, exiger l'autorisation écrite des propriétaires privés et des locataires fonciers avant l'exécution de tout travail d'exploration minière sur leurs terrains, interdire l'achat et le déménagement de résidences tant que des audiences publiques du BAPE ne sont pas complétées et qu'un décret du gouvernement n'a pas autorisé un projet minier, fournir une aide juridique aux citoyens afin de les informer de leurs droits et les soutenir en cas de différends lors de la négociation d'ententes d'achat ou de déménagement de résidences pour la réalisation d'un projet minier.

Certification minière

Nature Québec a produit une étude visant à définir les possibilités d'instauration d'une certification dans le secteur de l'exploitation minière au Québec afin d'en améliorer les performances sociales et environnementales. Selon l'étude *Vers une certification minière au Québec*, il apparaît pertinent d'implanter une nouvelle certification dans le domaine minier québécois, ou encore d'encourager l'adoption d'une certification crédible déjà en cours d'élaboration. En ce sens, Nature Québec recommandait notamment la mise sur pied d'une table de travail multipartite, laquelle regrouperait des intervenants issus de l'industrie minière québécoise, de firmes d'investissement responsable, d'organismes environnementaux, d'organismes autochtones, d'universités, ainsi que d'autres organisations issues de la société civile (syndicats, organismes communautaires, etc.). Le mandat de cette table pourrait inclure les éléments suivants : poursuivre et approfondir la recherche concernant les initiatives de certification volontaire, mener une mission auprès des représentants des principales initiatives retenues afin de mieux en évaluer leur qualité et leur pertinence, et déterminer collectivement laquelle des initiatives de certification volontaire en cours semble la plus crédible et la plus pertinente à encourager dans le contexte québécois.

Présence

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a émis des dizaines d'avis par courriels et sur les réseaux sociaux, tenu 2 conférences de presse, un camp minier citoyen de 3 jours devant l'édifice de l'Assemblée nationale et conduit des dizaines d'entrevues pour les journaux, la radio et la télévision, partout au Québec. La Coalition a également participé à plusieurs colloques et rencontres d'informations.

Manifestation contre les gaz de schiste, Montréal, 18 juin 2011



Manifestation contre la Loi sur les mines, Québec, 23 août 2011



Avec la récente *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* adoptée en 2010, le Québec a décidé de miser sur l'aménagement écosystémique des forêts, lequel se définit comme « *un aménagement qui consiste à assurer le maintien de la biodiversité et la viabilité des écosystèmes en diminuant les écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle* ».

La commission Forêt veille au suivi de la réforme du régime forestier et participe à différentes tables de concertation associées au processus de certification forestière, ainsi qu'à l'élaboration de la norme du Forest Stewardship Council (FSC) pour le Québec. La commission Forêt milite également pour un aménagement écosystémique de la forêt, ainsi que pour la gestion intégrée et le développement durable de l'ensemble des ressources forestières. De plus, elle amorce des interventions dans la forêt méridionale.

Responsable : Louis Bélanger

Chargé de projet : Greg St-Hilaire

Bénévoles : Vincent G  rardin, Pierre Dubois, Peter M. Kilburn, Jean-Pierre Rogel, Gabrielle Cauchon-D  ry

R  forme du r  gime forestier : strat  gie d'am  nagement durable des for  ts (SADF)

La commission For  t de Nature Qu  bec a particip   au processus de r  forme du r  gime forestier qu  b  cois. En ce sens, la commission a soulign   au minist  re des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) quatre limites au r  glement d  coulant de la SADF : le r  glement ne propose pas des cibles suffisantes pour conserver les vieilles for  ts, il abandonne le principe de modulation de la largeur des bandes riveraines, il ne propose pas de mesures r  elles de maintien de la qualit   des habitats fauniques dans les territoires fauniques structur  s et il ignore la vocation de conservation de la faune des r  serves fauniques. Une nouvelle version de la SADF devrait   tre d  pos  e cet automne.

Am  nagement   cosyst  mique dans la r  serve faunique des Laurentides

En collaboration avec le MRNF et la Soci  t   des   tablissements de plein air du Qu  bec (S  paq), la commission For  t a travaill      la mise en   uvre du projet pilote d'am  nagement forestier   cosyst  mique sur le territoire de la r  serve faunique des Laurentides (RFL). Ce projet consistait    proposer des strat  gies d'am  nagement forestier dans la RFL qui assurent le maintien de la biodiversit   et la viabilit   de l'ensemble de l'  cosyst  me forestier. La commission For  t a r  alis   la documentation de plusieurs enjeux identifi  s dans le cadre du projet, lequel devrait se terminer cet automne.

Int  gration des enjeux fauniques    la planification foresti  re

Le nouveau r  gime forestier a marqu   un tournant fondamental dans la fa  on de g  rer les for  ts publiques qu  b  coises. Le point majeur est le passage vers la gestion int  gr  e des ressources et du territoire. Pour ce faire, il est essentiel d'int  grer l'am  nagement faunique    l'am  nagement de la for  t afin de maintenir et d'am  liorer la qualit  

des habitats fauniques. En ce sens, en collaboration avec des experts de l'Universit   Laval, du MRNF et de la S  PAQ, la commission For  t a travaill      l'  laboration d'un guide visant l'int  gration des enjeux des habitats fauniques    la planification foresti  re. Le guide pr  sente une fa  on d'utiliser les besoins en habitat de certaines esp  ces fauniques afin de d  terminer des cibles d'am  nagement forestier durable. La version finale du document sera disponible    la fin de l'automne.

Gradient de naturalit  

Tel que pratiqu  e actuellement, la plantation d'esp  ces    croissance rapide combin  e    des travaux sylvicoles intensifs a des impacts majeurs sur la biodiversit  . En adoptant le nouveau r  gime forestier o   l'am  nagement   cosyst  mique s'applique    la totalit   des for  ts publiques am  nag  es, il devient clair que m  me une production accrue de bois doit   viter de cr  er une artificialisation des for  ts qu  b  coises. Pour ce faire, la commission For  t a publi   une importante   tude concernant l'impact des am  nagements forestiers sur la biodiversit  . L'  tude *  valuation du gradient de naturalit   des peuplements am  nag  s : un outil pour une sylviculture   cosyst  mique* devrait aider les sylviculteurs      valuer la naturalit   des peuplements forestiers am  nag  s, et ainsi les aider    d  terminer les mesures d'att  nuation les plus ad  quates pour certains travaux forestiers, particuli  rement dans les plantations.

Certification foresti  re

Depuis plusieurs ann  es, Nature Qu  bec travaille    la promotion de la certification foresti  re aupr  s des entreprises qui am  nagent et utilisent les for  ts. En ce sens, il participe aux travaux du groupe des partenaires pour la certification CSA et    l'analyse des for  ts    haute valeur de conservation de la compagnie Abitibi-Bowater Charlevoix. De plus, la commission assiste le Comit   de sauvegarde de la rivi  re P  ribonka (CSRP) pour la certification FSC de R  bec, en regard de l'unit   d'am  nagement forestier 24-52.

La commission s'est pench  e sur l'ambitieux projet de certification FSC de cinq unit  s d'am  nagement forestier au Bas-Saint-Laurent par la Corporation de gestion de la certification foresti  re des territoires publics du Bas-Saint-Laurent (CGCBSL). Elle a ainsi pu identifier de s  rieux enjeux au sujet de la conversion de la for  t naturelle m  lang  e en plantations.

Un prix prestigieux

Louis B  langer, responsable de la commission For  t de Nature Qu  bec, a re  u un prix prestigieux lors du gala du prix Bor  al 2010. Pr  sent   par le Conseil principal de la for  t bor  ale, le prix Bor  al rend hommage aux personnes passionn  es par la sauvegarde et la p  rennit   de la for  t bor  ale canadienne. Professeur-chercheur en am  nagement forestier int  gr      l'Universit   Laval, Louis B  langer est tr  s impliqu   dans les d  bats concernant les politiques foresti  res qu  b  coises. Nature Qu  bec tient    le f  liciter pour sa contribution exceptionnelle    la protection de la for  t qu  b  coise.

Pr  sence

La commission For  t a donn   3 entrevues et particip      1 colloque et    plusieurs rencontres d'information.

Communications

Nature Québec publie des mémoires et des rapports d'analyse qui servent de référence pour ses interventions publiques, tout en sensibilisant la population à la protection de l'environnement. Pour ce faire, Nature Québec élabore des outils et des stratégies de communications qui augmentent l'efficacité et l'impact de ses interventions, que ce soit auprès de la population, des entreprises ou des décideurs. Ces actions permettent également de raffermir ses liens avec ses membres, ses bénévoles et différents groupes d'intérêts. Les différents outils de communication de Nature Québec sont diffusés tout au long de l'année.

En 2010-2011, Nature Québec a donné plus de 140 entrevues, participé à 10 conférences de presse, émis 78 communiqués de presse, soumis 7 mémoires, rédigé 8 monographies, conçu 24 outils d'information et participé à plusieurs congrès et colloques.

Responsable : Mylène Bergeron

Bénévole : Daniel Breton

Des outils de communication grand public

Nature Québec développe et diffuse plusieurs outils de communications diversifiés, dont un site Internet, des guides, des dépliants, une page Facebook, une chronique dans un magazine spécialisé, etc.

Site Internet

Afin de partager l'expertise qu'il a développée, Nature Québec met en ligne tous ses mémoires, communiqués, productions, et rapports. Nature Québec invite la population à les réutiliser et à les diffuser afin de bonifier les réflexions concernant les enjeux environnementaux actuels. Le site Internet de Nature Québec a reçu 30 194 visites au cours de l'année, soit près de 19 000 visiteurs différents. Les visiteurs proviennent principalement du Québec, du Canada, de la France et des États-Unis.

Nature Québec souhaite procéder à la refonte de son site Internet afin d'améliorer l'efficacité de ses communications, d'améliorer la navigation et de le dynamiser, et ce tout intégrant des outils du Web 2.0. Pour y parvenir, un comité de travail a été mis sur pied afin de déterminer les besoins de l'organisme et d'explorer les différentes possibilités techniques. Le comité a émis ses recommandations au



© Québec couleur nature 2006, Roger Joannette

niveau de l'architecture et du graphisme, ainsi que du choix des outils du Web 2.0 qui seront intégrés au futur site web. La refonte du site web est en cours et le nouveau site devrait être en ligne d'ici la fin de 2011.

Web 2.0

Depuis juillet 2010, Nature Québec anime une page Facebook. Plus de 1000 personnes sont fans de la page et plusieurs centaines de billets ont été publiés au cours de l'année. En plus de servir à la diffusion de nouvelles, la page Facebook de Nature Québec sert aussi à mobiliser ses membres afin qu'ils participent à divers événements auxquels Nature Québec est associé. De plus, Nature Québec anime un compte sur Twitter. Le compte Twitter sert principalement à mobiliser les membres et informer les journalistes au sujet des interventions de Nature Québec.



© Québec couleur nature 2006, Alexandre Bédard



© Québec couleur nature 2006, Jean-Charles Paradis

Chronique Nature Québec dans Géo Plein Air

Nature Québec a publié, pour la dernière année, sa chronique dans le magazine *Géo Plein Air*. Les thèmes abordés dans le magazine au cours de la dernière année étaient la protection du caribou de la Gaspésie, l'exploitation des gaz de schiste, le caribou forestier, les îlots de fraîcheurs, le Saint-Laurent, ainsi que les milieux humides.

Nature Québec Express

Le *Nature Québec Express* est un outil de communication permettant d'informer les membres, bénévoles et sympathisants de Nature Québec concernant ses activités, interventions et réalisations. Il permet d'aviser ces personnes quant à l'avancement des dossiers des commissions, et quant aux coalitions et partenariats auxquels participe Nature Québec. Il a été publié 4 fois (septembre, décembre, mars et juillet) au cours de l'année 2010-2011.

La revue de presse hebdomadaire : un soutien précieux à nos membres et bénévoles

Afin de soutenir le travail des bénévoles des commissions, Nature Québec diffuse également une revue de presse hebdomadaire. Grâce à l'implication d'un bénévole, Daniel Breton, cette revue de presse, entièrement informatisée, couvre plusieurs sujets et est très appréciée des abonnés.

Réseautage international et pan-canadien

Nature Québec est membre (catégorie des organisations nationales non gouvernementales) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il est également membre de Nature Canada, et participe à plusieurs comités de travail au sein de cette organisation.

Rendez-vous des ex à Nature Québec !

En décembre dernier, dans le cadre de son assemblée générale annuelle, Nature Québec a organisé le *Rendez-vous des ex à Nature Québec*. Thomas Mulcair, André Boisclair et Victor Golbloom ont généreusement participé à ce rendez-vous réunissant une soixantaine de personnes. Cet événement avait pour but de donner la parole à d'ex-ministres de l'environnement afin de connaître leurs bons coups, leurs regrets, ainsi que leur vision des enjeux environnementaux actuels du Québec. Les ex-ministres ont partagé leur expérience à la tête de ce ministère avec les participants, ce qui a permis de jeter un éclairage différent et intéressant sur la gestion de la chose publique en regard des enjeux reliés à la protection de l'environnement. Les échanges ont été nombreux et des plus intéressants.

Cocktail bénéfice

Le 1^{er} juin dernier, Nature Québec a organisé un cocktail bénéfice au Centre culture et environnement Frédéric-Back, à Québec. Encore une fois cette année, le cocktail bénéfice de Nature Québec a connu un franc succès. L'événement a permis d'amasser plus de 15 000 \$. Les fonds recueillis serviront au financement des projets de conservation et de protection des milieux naturels réalisés par Nature Québec. Merci beaucoup !

Yann Perreau, auteur-compositeur interprète de talent, a gracieusement participé au cocktail et nous a offert une prestation musicale intimiste pour l'occasion. Un grand merci à Yann Perreau !

Fonds Nature Québec

Le Fonds Nature Québec offre aux donateurs des alternatives aux dons directs. Il permet de recueillir les legs de bienfaisance, les polices d'assurance vie, les dons d'actions et les dons in memoriam. Les montants recueillis à l'intérieur de ce fonds seront placés à perpétuité et permettront d'assurer la continuité de la mission de Nature Québec, qui n'en utilisera que l'usufruit pour soutenir ses objectifs de conservation.

Webzine FrancVert

Le magazine électronique de vulgarisation environnementale *FrancVert* se veut un véhicule de vulgarisation pour l'information environnementale des citoyens. L'objectif du magazine est double ; *FrancVert* agit à titre de relais important de diffusion de l'information environnementale au Québec et favorise la participation des membres de Nature Québec, ainsi que de la population en général, à son contenu, par le biais de certaines de ses rubriques.

Tenu à bout de bras depuis sa création par une équipe de bénévoles dévoués, dont son rédacteur en chef Éric Duchemin, le webzine a cessé momentanément le développement de nouveaux dossiers. Le maintien du webzine dans sa forme et son mode de fonctionnement actuel n'étant plus viable, la tâche étant beaucoup trop lourde pour une équipe de bénévoles, Nature Québec réfléchit à l'avenir de *FrancVert*.

Yann Perreau au cocktail bénéfice de Nature Québec, 1^{er} juin 2011



Mylène Bergeron, Yan Perreau et Christine Gingras au cocktail bénéfice, 1^{er} juin 2011



Rapport financier

de l'exercice clos le 31 août 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

États financiers

- 26 Résultats
- 26 Évolution des actifs nets
- 27 Bilan
- 28 Flux de trésorerie
- 29 Notes complémentaires

Annexes

- 30 A - Produits
- 31 B - Coût des programmes de conservation
- 31 C - Autres charges

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Nature Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Nature Québec, qui comprennent le bilan au 31 août 2011 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

COMPTABLES AGRÉÉS, S.E.N.C.R.L.

- Place de la Cité, Tour de la Cité, 2600, boul. Laurier, bureau 872, Québec (Québec) G1V 4W2
- Téléphone : (418) 654.0636 Télécopieur : (418) 654.0639
- www.malenfantdallaire.com maldal@malenfantdallaire.com

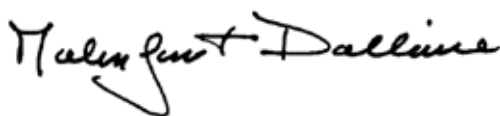
•
•
•

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif à court terme et des actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Nature Québec au 31 août 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

 ¹

Québec (Québec)
le 8 novembre 2011

¹ CA auditeur permis no 7764

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2011

Produits

	2011	2010
Programmes de conservation (annexe A)	610 401 \$	621 928 \$
Levées de fonds et activités bénéfiques	91 408	75 099
Cotisations des membres	15 330	10 655
Autres aides financières (annexe A)	73 356	75 232
Autres produits (annexe A)	6 091	16 849

796 586 799 763

Charges

	2011	2010
Coût des programmes de conservation (annexe B)	610 510	634 944
Coût des levées de fonds et des activités bénéfice	10 328	8 241
Promotion et sensibilisation	5 164	4 121
Frais d'administration (annexe C)	126 544	163 917
Amortissements (annexe C)	8 864	7 584

761 410 818 807

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	35 176 \$	(19 044 \$)
--	------------------	-------------

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2011

	Investis en immobilisations	Non affectés	2011 Total	2010 Total
Actifs nets au début (déficit)	27 535 \$	(36 532 \$)	(8 997 \$)	10 047 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 447)	42 623	35 176	(19 044)
Investissements en immobilisations	6 736	(6 736)	—	—
Actifs nets à la clôture (déficit)	26 824 \$	(645 \$)	26 179 \$	(8 997 \$)

BILAN

AU 31 AOÛT 2011

ACTIF

À court terme

Encaisse

Dépôts à terme, 0,5 %, échéant en février 2012

Débiteurs

Contrats et subventions

Autres

Frais payés d'avance

Placements

820 parts sociales du Centre de l'environnement (745 parts en 2010)

Immobilisations corporelles (note 3)

Immobilisations incorporelles (note 4)

PASSIF

À court terme

Chèques en circulation

Dettes bancaires (note 5)

Créditeurs

Produits reportés

Apports reportés afférents aux immobilisations incorporelles (note 6)

ACTIFS NETS (INSUFFISANCE)

Actifs nets investis en immobilisations

Déficit

2011	2010
64 370 \$	— \$
150 000	—
50 052	94 608
4 915	4 316
12 642	10 314
281 979	109 238
4 100	3 725
24 913	23 819
6 387	6 116
317 379 \$	142 898 \$

2011	2010
— \$	7 921 \$
16	28 188
75 759	42 336
210 949	71 050
286 724	149 495
4 476	2 400
291 200	151 895
26 824	27 535
(645)	(36 532)
26 179	(8 997)
317 379 \$	142 898 \$

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2011

Activités de fonctionnement

Rentrées de fonds provenant des programmes de conservation

Rentrées de fonds provenant des levées de fonds

Rentrées de fonds divers à des fins de fonctionnement

Sorties de fonds — salaires et charges sociales

Sorties de fonds — autres charges

Intérêts encaissés

Activités d'investissement

Encaissement de dépôts à terme

Acquisition de dépôts à terme

Acquisition d'un placement

Acquisition d'immobilisations corporelles

Acquisition d'immobilisations incorporelles

Activités de financement

Variation nette des dettes bancaires

Apports afférents aux immobilisations incorporelles

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture

2011	2010
782 207 \$	531 167 \$
91 408	75 099
92 737	99 450
(429 590)	(450 375)
(279 213)	(357 820)
26	1 695
257 575	(100 784)
—	70 237
(150 000)	(7 595)
(375)	—
(7 959)	(17 400)
(2 270)	(2 617)
(160 604)	42 625
(28 172)	28 188
3 492	—
(24 860)	28 188
72 291	(29 971)
(7 921)	22 050
64 370 \$	(7 921 \$)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2011

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 1^{er} juin 1981 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* de la province de Québec. Il a pour but de regrouper les individus et les organismes qui s'intéressent à la connaissance et à la conservation des milieux naturel et humain et des processus écologiques essentiels à la vie. Il sensibilise, informe et éduque le public en général au moyen de recherches, projets et publications. L'organisme est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations. La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

Constatation des produits. L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de contrats sont constatés à titre de produits de l'exercice selon la méthode de l'avancement des travaux. Les produits reportés se composent de travaux facturés à l'avance. Les pertes sur contrats sont comptabilisées dès qu'elles sont connues.

Instruments financiers. L'organisme a fait le choix d'appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation ».

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs détenus à des fins de transaction sont portés à la juste valeur à chaque date du bilan, et toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Placement. Les parts sociales sont comptabilisées au prix coûtant.

Immobilisations. Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif aux taux annuels suivants :

Ameublement	10 %
Équipement de bureau	30 %
Équipement informatique	30 %

Immobilisations incorporelles. Les logiciels sont inscrits au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif au taux annuel de 30 %.

Apports reçus sous forme de biens et services. Les apports reçus sous forme de biens et services sont constatés aux états financiers lorsque la juste valeur de ceux-ci est facilement déterminable.

Apport reporté afférent aux immobilisations. Les apports reportés afférents aux immobilisations sont virés graduellement aux résultats sur la même base que l'amortissement des immobilisations acquises à l'aide de ces apports.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2011	2010
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Ameublement	21 479 \$	18 797 \$	2 682 \$	2 980 \$
Équipement de bureau	10 632	8 697	1 935	773
Équipement informatique	66 403	46 107	20 296	20 066
	98 514 \$	73 601 \$	24 913 \$	23 819 \$

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

			2011	2010
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Logiciels	27 062 \$	20 675 \$	6 397 \$	6 116 \$

5. DETTES BANCAIRES

La dette bancaire, dont le montant maximum autorisé est de 20 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus un maximum de 8 %. Le solde de la dette bancaire est de 16 \$ au 31 août 2011 (8 188 \$ en 2010).

La dette bancaire, dont le montant autorisé était de 20 000 \$ en 2010, portait intérêt au taux préférentiel plus 5,6 %. Le solde de la dette bancaire était de 20 000 \$ au 31 août 2010 et n'a pas été renouvelé au cours de l'exercice.

Le taux préférentiel bancaire est de 3 % au 31 août 2011 et les conditions de crédit sont renégociables annuellement.

6. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations incorporelles représentent des apports reçus servant à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues au cours de l'exercice dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2011	2010
Solde au début	2 400 \$	3 704 \$
Plus : apport reçu en subvention	3 492	—
Moins : montant constaté à titre de produits	(1 416)	(1 304)
Solde à la clôture	4 476 \$	2 400 \$

7. ENGAGEMENT

Conformément à un contrat de location-exploitation à long terme expirant le 30 juin 2015, l'organisme loue un local dont le loyer annuel minimum s'élève à 23 700 \$ majoré annuellement de 2,95 %. Le loyer à payer jusqu'à la date d'expiration du bail se chiffre à environ 94 800 \$. Une option prévoit la prolongation du bail pour des périodes additionnelles de un (1) an aux mêmes termes et conditions. Le loyer minimum à verser au cours de chacun des quatre (4) prochains exercices se chiffre à environ :

23 800 \$	en 2012
24 500	en 2013
25 100	en 2014
21 400	en 2015

8. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des apports en services rendus par des bénévoles au montant de 60 000 \$ (66 000 \$ en 2010) évalués en fonction des heures travaillées à un tarif horaire variant de 10 \$ à 40 \$. Ces apports ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt. L'organisme utilise une dette bancaire comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas d'incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'organisme.

Justes valeurs. La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance entre les parties consentantes. L'organisme utilise les

méthodes et hypothèses suivantes pour faire une estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dont les valeurs comptables sont incluses dans le bilan comme suit :

La juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, soit l'encaisse, les dépôts à terme, les débiteurs, les chèques en circulation, les dettes bancaires et les créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

10. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'organisme est constitué des actifs nets. Les objectifs de l'organisme en ce qui a trait à la gestion de ses actifs nets consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'organisme gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2011

ANNEXE A

PRODUITS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2011

	2011	2010
Programmes de conservation		
Ateliers sur la conservation des milieux naturels	124 133 \$	148 949 \$
Biodiversité	196 742	87 289
Dossier Agriculture	43 532	44 045
Dossier Fermes et climat, phase 2	64 821	93 225
Dossier Aires protégées	96 498	132 778
Dossier Eau et Saint-Laurent	18 659	40 744
Dossier Énergie et ressources naturelles	17 204	12 670
Dossier Foresterie	48 812	62 228
	610 401 \$	621 928 \$
Autres aides financières		
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (SACAIS)	73 356 \$	66 884 \$
Autres	—	8 348
	73 356 \$	75 232 \$
Autres produits		
Intérêts gagnés	443 \$	—
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations incorporelles	1 416	1 304
Autres	4 232	15 545
	6 091 \$	16 849 \$

ANNEXE B

COÛTS DES PROGRAMMES DE CONSERVATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2011

	2011	2010
Ateliers sur la conservation des milieux naturels	106 117 \$	122 029 \$
Biodiversité	164 450	74 539
Dossier Agriculture	33 126	39 723
Dossier Fermes et climat, phase 2	56 691	80 120
Dossier Aires protégées	82 751	123 398
Dossier Eau et Saint-Laurent	15 726	33 392
Dossier Énergie et ressources naturelles	20 248	11 348
Dossier Foresterie	41 662	54 190
Salaires et charges sociales - Développement et sensibilisation	86 739	96 205
	610 510 \$	634 944 \$

ANNEXE C

AUTRES CHARGES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2011

	2011	2010
Frais d'administration		
Assurances	2 241 \$	2 771 \$
Déplacements et réunions	6 141	12 538
Divers	1 017	948
Formation	719	—
Frais bancaires	2 230	1 231
Honoraires professionnels	11 590	11 028
Loyer	24 766	17 611
Papeterie, fournitures de bureau et location d'équipement	14 183	18 216
Salaires, charges sociales et sous-traitance	56 724	91 096
Télécommunications	6 933	8 478
	126 544 \$	163 917 \$
Amortissements		
Immobilisations corporelles	6 865 \$	5 523 \$
Immobilisations incorporelles	1 999	2 061
	8 864 \$	7 584 \$

Présences publiques et partenariats

Par la participation de ses employés et bénévoles, Nature Québec s'implique au sein de nombreux regroupements en vue de faire avancer ses idées et, ainsi, contribuer activement à faire avancer la protection de l'environnement.

Nature Québec

- Membre affilié de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- Membre observateur du conseil d'administration du Centre de l'environnement.
- Membre du conseil d'administration du Conseil de bassin de la rivière Cap-Rouge.
- Membre affilié de Nature Canada.
- Partenaire des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM).

Commission Agriculture

- Membre fondateur du Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ)
- Membre du Réseau québécois contre les organismes génétiquement modifiés (RQCOGM).

Commission Aires protégées

- Membre fondateur de la coalition SOS Parc Orford.
- Participe à la promotion de la vallée des Montagnes blanches et du massif du Sud à titre de futures aires protégées, ainsi qu'à la promotion de l'agrandissement du parc national de la Gaspésie.
- Participe avec le CRE Montréal et les Amis du parc des Îles-de-Boucherville à la promotion de la protection des terrains contigus au parc national des Îles-de-Boucherville.
- Participe aux réflexions de l'équipe de rétablissement du caribou forestier, orchestrée par le MRNF.
- Participe à la table d'échanges sur les aires protégées du MDDEP et du MRNF.
- Membre du comité scientifique externe pour l'établissement du portrait du réseau d'aires protégées 2002-2009 du Québec.
- Participe à la consultation sur le projet de loi 57 concernant l'occupation du territoire forestier.
- Participe à la consultation sur le projet de loi 79 concernant la révision de la *Loi sur les mines*.
- Établit des relations avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL).
- Membre du comité consultatif sur les parcs nationaux du MDDEP.
- Participe aux groupes de travail sur le Plan Nord et à la table de concertation sur la conservation. Collabore au mouvement environnemental dans le processus de la table des partenaires du Nord, mené par le MRNF et le MDDEP.
- Participe au groupe de mise en œuvre pour le rétablissement du carcajou.

Forum Exploration et exploitation des hydrocarbures dans le golfe Saint-Laurent, îles de la Madeleine, 8 et 9 avril 2011



Commission Biodiversité

- Membre de la Coalition verte.
- Partenaire du Parc écologique de l'archipel de Montréal.
- Sièges au comité consultatif sur les espèces en péril d'Environnement Canada.
- Participe au comité canadien ZICO de Nature Canada et d'Études Oiseaux Canada.
- Coordonne le comité organisateur des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*.
- Sièges au comité national de coordination sur l'habitat des poissons ONGE-MPO.

Commission Eau et programme Saint-Laurent / Grands Lacs

- Sièges à la table de concertation sur la connaissance des algues bleu vert.
- Membre du comité public avisé pour la mise en œuvre de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs / fleuve Saint-Laurent, notamment pour la conservation de l'eau.
- Participe à la réflexion sur la gestion adaptative, les mesures de mitigation et les aspects institutionnels à développer, à la suite de l'étude de la Commission mixte internationale (CMI) concernant le plan de régularisation du lac Ontario / fleuve Saint-Laurent.
- Membre de l'organisation Healing Our Waters (HOW Coalition). Participe aux travaux de réflexion sur les enjeux concernant les espèces exotiques envahissantes.
- Participe au Comité Great Lakes Future Roundtable pour le développement d'une vision nouvelle sur l'ensemble des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Cherche à y intégrer les priorités du Québec, et effectue un partage d'expériences.
- Suit l'évolution de la Upper Great Lakes study 2007-2012 réalisée par la Commission mixte internationale (CMI).
- Membre du Comité de concertation Navigation du PSL et du groupe de travail sur les changements climatiques.
- Membre observateur de la commission des Grands Lacs.
- Membre de Federal Leadership On Water (FLOW), initiative née de la fondation Gordon.
- Collabore avec Pollution Probe au suivi de dossiers communs concernant la gouvernance de l'eau du bassin Saint-Laurent.

Partenaires financiers

Nature Québec offre sa reconnaissance et sa sincère gratitude à chacun de ses partenaires financiers institutionnels qui contribuent à l'accomplissement de sa mission.

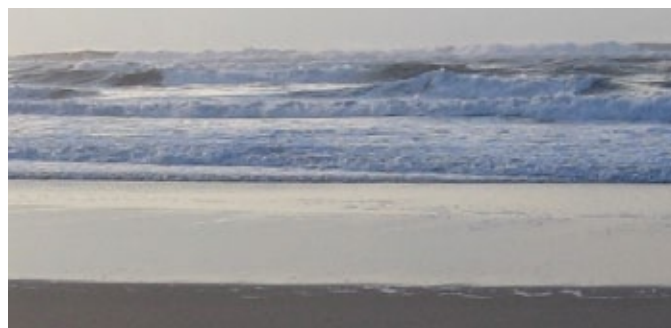
Commission Énergie

- Membre fondateur de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*
- Membre du comité de direction du mouvement *Sortons le Québec du nucléaire.*
- Membre du comité d'orientation de Coalition Saint-Laurent.
- Siège et est membre fondateur du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE).
- Participe au mouvement Vigilance énergie.
- Membre de Mobilisation gaz de schiste.
- Participe collectif des partenaires les Rendez-vous de l'énergie.
- Participe aux consultations et au suivi du plan d'action québécois sur les changements climatiques du MDDEP.
- Membre du Réseau Action Climat (CAN-RAC).

Commission Forêt

- Membre du Groupe des partenaires de l'aménagement forestier durable, et siégeant à la table du processus de consultation du public, instaurée par la compagnie Abitibi-Consolidated du Canada (CACC) dans la région de Charlevoix depuis 2003.
- Siège à la table des partenaires, au comité de coordination et au comité d'experts concernant les solutions pour le projet pilote d'aménagement écosystémique dans la réserve faunique des Laurentides (RFL).
- Membre de Forest Stewardship council du Canada (FSC).
- Participe aux conférences et aux colloques donnés au Centre de foresterie des Laurentides (SCF).
- Participe au groupe des partenaires pour le développement forestier durable des communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay.
- Participe aux trois Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire de la Capitale-Nationale (Portneuf, Laurentides et Charlevoix-Bas-Saguenay) et une Table du Saguenay (nouveau régime forestier).
- Appuie du Comité de sauvegarde de la rivière Péribonka (CSRFP) dans le processus d'identification des forêts à haute valeur de conservation dans le cadre de la certification FSC de Rébec dans l'unité d'aménagement forestier 24-52.
- Appuie la zec Wessonneau en Mauricie dans la prise en compte des plantations de peupliers hybrides en forêt naturelle dans le cadre d'une certification FSC dans l'unité d'aménagement forestier 41-51.

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- Caisse d'économie solidaire de Québec
- Centre d'étude de la forêt (CEF), UQAM
- Conférence régionale des élus de la Capitale Nationale (CRÉCN)
- Environnement Canada (EC)
- Fondation canadienne de la faune (FCF)
- Fondation de la faune du Québec (FFQ)
- Fondation de l'Église unie du Canada
- Fondation EJLB
- Fondation famille Benoît
- Fondation Gordon
- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE)
- Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)
- Groupement forestier de Portneuf
- Initiative boréale canadienne (IBC)
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
- MiningWatch Canada
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- La Coop fédérée
- Ministère de l'Agriculture, de la Pêcherie et de l'Agroalimentaire du Québec (MAPAQ)
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP)
- Mountain Equipment Co-op
- Nature Canada
- Pêches et Océans Canada (MPO)
- Programme de soutien à l'action bénévole
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
- Service canadien de la faune (SCF)
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- The Richard Ivey Foundation
- YMCA, programme Éco-stages jeunesse



Partenaires en biens et services

Nature Québec reconnaît et remercie également ses nombreux partenaires qui contribuent à la réalisation de ses projets par des échanges d'expertises, des conseils précieux, de la validation scientifique et technique, une participation à notre enquête, ou un soutien en biens et services.

- AmiEs de la terre de Québec (ATQ)
- Appalachian Corridor Appalachen (ACA)
- Arqueuse
- Association des amis du cap Tourmente
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
- Attention Fragiles
- Canards Illimités
- Canopée
- Cégep de Victoriaville
- Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc. (CERFO)
- Centre d'étude de la forêt (CEF)
- Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
- Centre universitaire de formation en environnement (CUFE)
- Cercle des jeunes naturalistes
- Comité de concertation du Barachois de Malbaie
- Comité Zip Côte-Nord du Golf
- Comité ZIP du Sud de l'Estuaire
- Conseil de bassin de la rivière Beauport
- Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
- Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Conservation de la nature Canada
- Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
- Corporation de l'île aux Perroquets
- Corporation touristique de Sept-Îles
- Delta Québec
- Environnement Canada (EC), équipe de rétablissement du caribou forestier
- Études d'oiseaux Canada (EOC)
- Fédération des pourvoirs du Québec (FPQ)
- Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ)
- Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs (FQCP)
- Fondation de la faune du Québec (FFQ)
- Géo Plein Air
- Greenpeace
- Groupe Dufour
- Initiative boréale canadienne
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
- Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL)
- Institut de technologie agroalimentaire (ITA), Campus de Saint-Hyacinthe
- La Coop fédérée
- La Fédération de L'UPA de la Mauricie
- La Rescousse
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec (MRNF) : Direction générale de la protection de la faune, Direction de l'environnement forestier
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) : Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Direction du Service des écosystèmes et de la biodiversité
- Mouvement Vert Mauricie
- Mountain Equipment Co-op
- Nature Canada
- Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, Corporation Explos-Nature
- Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud
- Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
- Parcs Canada, unité de gestion de Mingan
- Parcs Québec
- Pêches et Océans Canada (MPO)
- Pew Foundation
- Premier Acte
- Protection des oiseaux du Québec (POQ)
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
- Regroupement Québec Oiseaux (RQO)
- Réseau Action Climat (CAN-RAC)
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
- Réseau d'observation des mammifères marins (ROMM)
- Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
- Service canadien de la faune (SCF)
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- Société pour la nature et les parcs du Canada Section Québec (SNAP-Québec)
- Stratégies Saint-Laurent (SSL)
- Sustainability Network
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Union mondiale pour la nature (UICN), bureau du Canada
- Université de Sherbrooke
- Université du Québec à Montréal (UQAM), programme de maîtrise en sciences de l'environnement
- Université du Québec à Rimouski
- Université Laval : Faculté de foresterie et de géomatique, forêt Montmorency, Programme de communication publique, Faculté de droit, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
- Vivre en ville
- ZEC du lac des Sables
- ZECS Québec

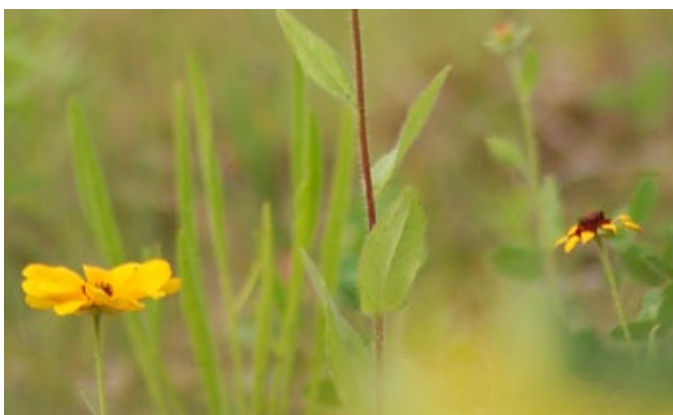
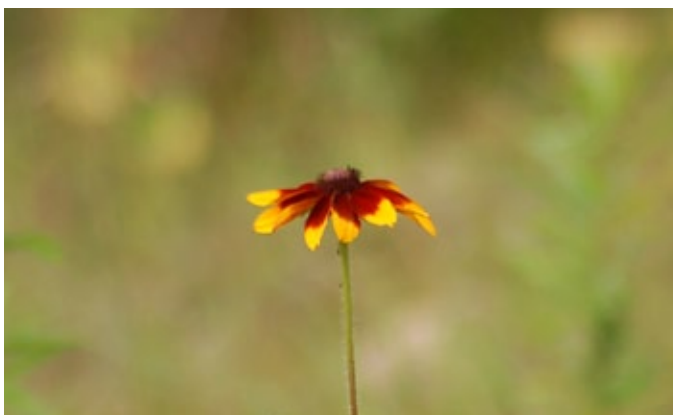


© Québec couleur nature 2006, Mathieu Dupuis

Organismes nationaux associés

Les organismes nationaux associés sont des organismes, des associations et des regroupements à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'environnement à l'échelle du territoire de la province de Québec, avec lesquels Nature Québec a négocié et signé un protocole d'entente portant sur le respect réciproque de leur autonomie administrative, de la coopération mutuelle, de la délégation réciproque d'un administrateur exerçant un pouvoir équivalent dans leurs instances administratives respectives et de la collaboration à l'affiliation croisée de leurs organismes affiliés respectifs.

- Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP)
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)



Affiliés

Les membres affiliés sont des organismes, des associations et des regroupements à but non lucratif qui partagent un ou plusieurs des objectifs de Nature Québec, soit maintenir les processus écologiques essentiels et les systèmes entretenant la vie, préserver la diversité génétique et favoriser l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes. L'adhésion à Nature Québec constitue un appui actif à ces trois objectifs, ainsi qu'aux efforts de Nature Québec pour les faire reconnaître et adopter au Québec.

- AmiEs de la Terre de Québec (ATQ)
- Amis de la montagne (Mont-Royal) inc.
- Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL)
- Amis du Jardin botanique de Montréal (AJBM)
- Amis du Jardin Van den Hende (AJVH)
- Amis du parc du Mont-Tremblant
- Appalachian Corridor Appalachien (ACA)
- Association chasse et pêche Normandie (ZECN)
- Association de conservation de la nature de Stukely-Sud (ACNSS)
- Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL)
- Association des amis et amies du cap Tourmente
- Association forestière des deux rives (AF2R)
- Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des marais du Nord (APEL)
- Association pour la protection des milieux humides de la Cumberland
- Association pour la protection du boisé de Sainte-Dorothée (APBSD)
- Association pour la protection du lac Taureau (APLT)
- Attention Fragiles
- Aventure Écotourisme Québec
- Boisé des Douze
- Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL)
- Centre d'intendance écologique Latreille (CIEL)
- Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB)
- Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME)
- Centre de la nature du mont Saint-Hilaire
- Centre écologique de Port-au-Saumon (CÉPAS)
- Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
- Centre touristique et éducatif des Laurentides (CTEL)
- Cercles des jeunes naturalistes (CJN)
- Club de marche de Québec inc. (CMQ)
- Club des ornithologues de la Gaspésie (COG)
- Club des ornithologues de Québec (COQ)
- Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent
- Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)
- Comité de la réserve mondiale de la biosphère de Manicouagan-Monts Groulx
- Comité de protection du mont Saint-Bruno
- Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRET)
- Comité ZIP Baie des Chaleurs
- Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
- Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine



© Québec couleur nature 2006, Serge L'Heureux

- Comité ZIP du lac Saint-Pierre
- Comité ZIP Jacques-Cartier
- Conférence religieuse canadienne, Région du Québec (CRCRQ)
- Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR)
- Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)
- Conseil régional de l'environnement Bas-Saint-Laurent (CREBSL)
- Conseil régional de l'environnement Centre-du-Québec (CRECQ)
- Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM)
- Conseil régional de l'environnement Laval (CRELAV)
- Conseil régional de l'environnement Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD-02)
- Conservation Caribou Gaspésie
- Coopérative de nature et de tourisme d'aventure connecté à la terre / Coopérative de solidarité Contact (CONTACT)
- Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)
- Corporation de la protection forestière en Beauce-Etchemin (CPFBE)
- Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)
- Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (CPESI)
- Corporation du parc de la falaise et de la chute Kabir Kouba
- Crivert inc.
- Destination Sherbrooke
- Éco-Nature de Laval, Parc de la rivière des Mille-Îles
- Environnement-Nature Boucherville inc.
- Eurêko ! (Comité de l'environnement de Chicoutimi)
- Fédération canadienne de la faune (FCF)
- Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK)
- Fiducie foncière de la vallée Ruiter (FFVR)
- Fiducie foncière du marais Alderbrooke (FFMA)
- Filière biologique du Québec
- Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (FSÉTHY)
- Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)
- Fondation Rivières
- Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau
- Groupe d'initiatives et de recherche appliquées (GIRAM)
- Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME)
- Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM)
- Groupe NAÏADES (Comité ZIP Alma-Jonquière)
- Héritage Saint-Bernard inc.
- Info-Nature Mauricie
- Institut québécois de la biodiversité, Département de sciences biologiques Université de Montréal (IQBIO)
- Memphrémagog-Conservation inc. (MCI)
- Mouvement écologique du comté de Richelieu
- Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke
- Nature-Action Québec (NAQ)
- Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBVY)
- Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean
- Parc nature de Pointe-aux-Outardes
- Québec'Ère
- Recyclage Vanier inc.
- Regroupement QuébecOiseaux (RQO)
- RéSEAU des montagnes
- Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA)
- Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
- Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC)
- Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée bleue (SGPB)
- Société de protection foncière de Sainte-Adèle (SPFSA)
- Société de la rivière Saint-Charles
- Parc national du Bic
- Parc national de la Jacques-Cartier
- Société pour la protection et la conservation du parc Dufresne
- Société Provancher d'histoire naturelle du Canada
- Société québécoise de protection des oiseaux / Bird Protection Quebec (SQPO / BPQ)
- Society to overcome pollution / Société pour vaincre la pollution (STOP)
- Stratégies Saint-Laurent (SSL)
- TerraVie
- Univert Laval
- Verts boisés du Fjord
- Vivre en ville
- Zecs Québec
- ZOO sauvage de Saint-Félicien, Centre de conservation de la biodiversité boréale (CCBB)

Membres et donateurs

Nature Québec témoigne toute sa reconnaissance à plus d'une centaine de grands donateurs qui s'illustrent par leur fidélité et leur générosité à l'égard de Nature Québec.

Membres à vie

(don de 1000 \$ et plus en une fois)

Maurice Bourassa, John Burcombe, Francis H. Cabot, Louise Casavant, Anne-Marie Chapleau, André Delisle, Bernard Deschamps, Jean-Charles-Desjardins, Jean-Pierre Drapeau, Michel-Albert Duguay, Roger Gaudet, Martin Gauthier, Yvon Gauthier, Jean-Philippe Guay, Martin Jeanson, Marianne Kugler, Harvey Mead, John O'Driscoll, Laurette Perreault, Yolande Prénoveau, Réal Saint-Jean, André C. Sarasin, Hélène Savard, Yves Tessier, Norman Thogersen, Marie-Josée Turmel, Thomas Welt.

Club du président

(don de 500 \$ et plus au cours d'une année financière)

Individus

Mireille Abran, Jacques Alary, James Anglehart, Robert Ascah, Louis Aubry, Frédéric Back, Luc Barsalou, Claude Bauknecht, Éric Beauce, Monique Beauchemin, Micheline Beaudry, Yves Bédard, André Bélanger, Monique Bélanger, Roger Bélanger, Robert Béliveau, Nicole Belval, Michèle Benoit, Robert Benoit, Suzanne Benoit, Valérie Berlinger, Louise-Julie Bertrand, Angèle Bilodeau, Andrée Blouin, Lucien Bordeleau, Martine Borgia, Anne Boulay, Maurice Bourassa, André P. Bourdon, Luc Bouthillier, Éric Brassard, Jean-Denis Brisson, John Burcombe, Hugh Cameron, Louise Casavant, Jacques Cayouette, Anne-Marie Chapleau, Marie-Pierre Chevrier, Henriette Chouteau, Donald Dastous, Sophie De Corwin, Marthe DeSerres, Claudine Defranould, Anne Deronzier, Louise Desautels, Renée Desautels, Nicole Desharnais, Luc Désilets, Raymond Desjardins, Jean-Luc Deslandes, René Dorais, Gérard Drainville, Charles-Antoine Drolet, Nicole Drouin, Lucie Dufresne, Michel-Albert Duguay, Juana Elustondo, Michel Forté, Normand Fortier, Daniel Fortin, Marcel Fréchette, Bernard Fruteau de Laclos, Claude Gagnon, Gérald Gagnon, Jocelyn Gagnon, Louise Gagnon, Jean-Claude Gardner, Roger Gaudet, Jean-Guy Gaudette, Marcel Gaudreau, Benoît Gauthier, Gilles Gauthier, Yvon Gauthier, Yves Gilbert, Benoît Gingras, Colette Gosselin, Lucille Gosselin, Pierre Gosselin, Jean-Philippe Guay, Alain Guillemette, David Hagen, Denis Harvey, Maurice Harvey, Daniel Hébert, Jean-Luc Héту, André Huot, Richard Jacques, Martin Jeanson, Richard Jones, Peter M. Kilburn, Robert Knapen, Stephen Knowles, Marianne Kugler, Michelle Labelle, Louise-Geneviève Labrecque, Pascal Labrecque, Denis Lacasse, Bernard Lachance, Normand Lacroix, André Ladouceur, Yanick Lajoie, Claude Lamarre, Peter Landry, Patrice Larocque, Jacques Larose, Ginette Lasanté, John B. Laughrea, Léo-Paul Lauzon, Nathalie Lavallée, Michel Lavoie, André Leblanc, Sylvie Leblanc, Hélène Leclère, Brigitte Leduc, Jasmin Lefebvre, François Léonard, Ruth Rose Lizée, Guy Marineau, Kim Marineau, Claude Masse, Bernard Mathieu, Harvey Mead, Martin Messier, Maurice Monette, Pierre Moreau, Denis Morin, Philippe Nantel, Gabriel Neyron, Pierre Noël, Marie-Christine Paret, Gilles Paul-Hus, Christian Perreault, Lyse Poirier, Anne Potvin, Yves Poulin, Isabelle Pouliot, Yolande Prénoveau, Normand Rajotte, Réjeanne Rémillard-Falaise, Élisabeth Revil, Marcel Rhéault, Chantal Rolland, Denis Roy, Réal Saint-Jean, André C. Sarasin, Hélène Savard, Madeleine Sicard, Marc Sinotte, Paul-Étienne Sirois, Martin St-André, Nicolas St-Vincent, Edward Stansbury, André Sylvestre, Gérard Szaraz, Aline Tardif, Louise Tardif, Jean-Louis Tassé, André Thibault, Gilles Tremblay, Jacinthe Tremblay, Marie-Odile Trépanier, Denis Turcotte, Marie-Josée Turmel, Michel Wapler, Thomas Welt, Michel Yergeau.



© Québec couleur nature 2006, Diane Fournier

Organismes

Aveda, Caisse d'économie solidaire du Québec, Cri Communication, Compagnie Jacques Whitford, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, Fondation de la faune du Québec, Fondation EJLB, Fondation famille Benoit, Fondation George Cedric Metcalf, Fonds de l'environnement Shell, Hôtel du Vieux-Québec, Hôtel Val-des-Neiges, Howick Foundation, JWT Montréal, Maison provinciale des Ursulines, McLean Foundation, Osprey Packs, Shell Canada Limitée, Société québécoise de protection des oiseaux, Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, Sœurs de Saint-François-d'Assise, Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie, Stablex Canada inc., Syndicat des travailleurs(ses) de la CSN.

Membres et donateurs réguliers

Jour après jour, des centaines de personnes rendent possible l'accomplissement de la mission de Nature Québec. Elles soutiennent le travail d'une équipe d'experts qui analysent l'interdépendance des composantes du milieu naturel et des actions humaines qui les dégradent. Nature Québec leur dit merci de nous aider à veiller sur la nature québécoise !

Individus

Daniel Abbey, Mireille Abran, Flavie Achard, Huguette Adam, Jacques Alary, Odette Allaire, Ruth Allaire, Christiane Allard, Roch Allen, Sam Alpay, Michèle Alvernhe, Jean Amiaud, Louis Amireault, Denise Amyot-Pépin, Karim Arbaoui, Rose-Marie Arbour, André Archambault, Jacques Archambault, Céline Arseneault, Henri-Louis Arseneault, Robert Ascah, Mireille Assad, Alice Au, Louis Aubry, Robert Auclair, Gilles Aucoin, Diane Audet, Denis Auger, Isabelle Ayers, Claudette Ayotte, Frédéric Back, Jacques Baillargeon, Suzanne Baldinelli, Liliane Barabé, Marguerite Barabé, Jean Baril, Anna-Karyna Barlati, Luc Barsalou, Claude Bauknecht, Eugenio Bayancela, Monique Beauchemin, Raynald Beauchemin, Suzanne G. Beaudet, Micheline Beaudry, Marco Beaulieu, Richard Bédard, Yves Bédard, Francine Bédard-Hô, Éric Bégin, Françoise Bégin, Paul Bégin, Claire Bélard, André Bélanger, Claire Bélanger, France Bélanger, Jacqueline Bélanger, Jean-François Bélanger, Louis Bélanger, Louis-Marie Bélanger, Marilyn Bélanger, Michel Bélanger, Roger Bélanger, Valérie Bélanger, Madeleine Bélisle, Gérard Bellavance, Marc Belley, Michèle Benoit, Robert Benoit, Robert Benoit, Suzanne Benoit, Carolyne Bergeron, Charles-Eugène Bergeron, Gisèle Bergeron, Jacquelin Bergeron, Lucile C. Bergeron, Marie Bergeron, Mylène Bergeron, François Bernard, Hélène Bernier, Jocelyne Bernier, Louise-Julie Bertrand, Lucille Bertrand, Micheline Bertrand, André Bérubé, Fernande Bérubé, Roger Bérubé, Carole Bessette, Mario Bessette, Marie-Francine Bienvenue, Albert Bilodeau, Angèle Bilodeau, Normand Bilodeau, Robert Bilodeau, Claudette Blais, Hélène G. Blais, Michel Blais, Anne-Marie Blanchet, Normand Blanchette, Irène Bleton, Julien-Michel Blondin Provost, Andrée Blouin, Claude Boileau, Sabin Bois, Danielle Boissinot, Robert Boissonnault, Gaston Boisvert, Maryse Boisvert, Nicole Boisvert, David Boivin, Daniel Bolduc, Line Bonenfant, Pierre Bonin, Lucien Bordeleau, Martine Borgia, Louis Bossut, Adrien Bouchard, Daniel Bouchard, Jean-Claude Bouchard, Josée Bouchard, Laval Bouchard, Julie Bouffard, Jacques Bougie, Marie Bouillé, Jeanne Boulanger, Anne Boulay, Brigitte Boulianne, Jean Boulay, Maurice Bourassa, Chantale Bourdages, Jean-Luc Bourdages, André P. Bourdon, Esther Bourgault, Yvonne Bourque, André Boutin, Denis Boutin, Ludmila Bovet, Alain Boyce, Louise Bradette, Guy Brassard, Lucie Brasseur, Jacques Brazeau, Daniel Breton, Monique Brillon, Jean-Denis Brisson, Jean-Denis Brisson, Jean-Sylvain Brochu, Sylvie Brodeur, Henri-Paul Bronsard, Corinne Brown, Marcel Bruneau, Claire Brunelle, Lisette Brunelle, Yves Brunelle, Ruth Brydon, John Burcombe, Sylvie Bureau, Édith Cadieux, Heather Calhoun, Jeanne Camirand, Sylvie Campeau, Marion Cano, François Cantin, Édith Carette Parant, André Caron, Jean-Guy Caron, Pierre Caron, Guy Carrier, Paul Carrier, Louise Casavant, Francis Castonguay, Georgette Castonguay, Martin Castonguay, Michelle Cavanna, Jacques Cayouette, Richard Chalifour, Anne-Marie Chapeau, Andrée Charbonneau, Monique Charbonneau, Jocelyne Charest Degagné, Jean-Pierre Charlebois, Catherine Chartier, Lucie Chartier, Yves Chartier, Claudette Chartrand, Frédéric Chartrand, Jeanine Chavarie, Jeanne Chevalier, Béatrice Chevallier, Marie-Pierre Chevrier, Sylvie Choquette, Marcel Chouinard, Patrick Cigana, Gilles-François Clermont, Jacques Cléroux, Lucile Clin-Kombul, Georges Cloutier, Guy Cloutier, Michel Cloutier, Jean-Claude Collet, France Constantineau, Nicole G. Cormier, Jocelyne Cornut, Paulo Costa, André Côté, Carmen Côté, Carole Côté, Daniel Côté, Isabelle Côté, Jean-Yves Côté, Lucie Côté, Lucien Côté, Marc-André Côté, Stéphanie Côté, Guylaine Couillard, Lyianne Coupal, Louis Cousineau, Jean Couture, Louise Couture, Sylvain Couture, Benoit Cregheur, Diane Croteau-Grenier, Philippa Cureton, Luc Dagenais, Lucie D'Amours, Simon Dancause, Jean-Pierre Dansereau, Pierre



© QCN 2006, Guylaine Beauchamp

Dansereau, Nicole Dasnoy-Le Gall, Donald Dastous, Eric De Bayser, Pierre de Bellefeuille, Françoise De Montigny, Marthe De Serres, Jan L. De Smet, Andrée Décary, François Décary-Gilard, Sophie DeCorwin, France Delisle, André Demers, Jean Demers, Bernard Denault, Armande Denis, Anne Deronzier, Louise Desautels, Pierre Desautels, Renée Desautels, Robert Desautels, Josianne Desbiens, Benoit Deschamps, Marie-Josée Deschamps, Robert Desforges, Jean-Luc DesGranges, Marie-Ève Deshaies, Nicole Desharnais, Renald Desharnais, Luc Desilets, Luc Désilets, Claude Desjardins, Jean-Jacques Desjardins, Claire Desmarais, Pierrette Desmarais, Richard Desmarais, Jean-Pierre Desnoyers, Jean-Marie Desroches, Lucille Desroches, Rosa Desroches, Claude Désy, Diane Désy, Jean Désy, Bruno Detuncq, Luce Diab, Michel Dignard, Monique Dignard, Pierre Dion, Denise Dionne, Madeleine Dontigny, Pierre Dorion, André Doucet, Pierre Douville, Sophie et Pierre Drapeau, Carmin Drolet, Charles-Antoine Drolet, Pierrette Drolet, Nicole Drouin, Marie-Christine Dubé, Richard Dubois, André Dubreuil, Claude Dubuc, Denys Duchaine, Johanne Ducharme, Yves Duchesneau, Jean-Marc Dufour, Madeleine Dufour, Lucie Dufresne, Nicolas Dufresne, Gaston Dumais, Marie Dumais, Antoine Dumas, Marielle Dumas, Pierre Dumont, Roger Dumont, Marie-Thérèse Dupuis, Michelle Durand, Daniel Duval, Jean Duval, Johanne Elsener, Louise Elsliger, Juana Elustondo, L. D. Enevoldsen, Paulette Ethier, Marie Fabry, Martine Facal, Louis Fafard, Daniel J. Faucher, Léo Faucher, Martin Faucher, Raymonde Ferland, Roger Ferland, Yvon Fitzback, Georgette Fleurent, André Fleury, Claude Fleury, Luc Foisy, Jacqueline Forest, Michel Forté, Normand Fortier, André J. Fortin, Daniel Fortin, Jacinthe Fortin, Jean-Paul Fortin, Guillaime Fortmann, Flore Fournier, Judith Fournier, Louise Fréchette, Marcel Fréchette, Raymond Fredette, Winnie Frohn, Bernard Fruteau de Laclos, Noha Fuad, Lorraine Gadoury, Jean Gagné, Jean-Claude Gagnier, Claude Gagnon, Denis Gagnon, Éliette Gagnon, Gérard Gagnon, Jean-François Gagnon, Yvan Gagnon, Justin Gagnon-Gilbert, Benoît Galibois, Jean-Claude Gardner, Michèle Gaudet, Jean-Guy Gaudette, Mélanie Gaudette, Pierre Gaudette, Manon Gaudreau, Marcel Gaudreau, Marcel Gaudreault, Jean-Guy Gaulin, Benoit Gauthier, Daniel Gauthier, Gilles Gauthier, Joel Gauthier, Jean-Bernard Gélinas, Mario Gendron, Richard Gendron, Claire Genest, Manon Geoffroy, René Germain, Robert Giard, Gisèle Giguère, René Giguère, Nicolas Gilbert, Renaud Gilbert, Yves Gilbert, Yves Gilbert, Benoit Gingras, Christine Gingras, Patricia Gionet Carrier, Pierre Girard, Denis Giroux, Diane Giroux, Hubert Giroux, Louis Giroux, Lynda Giroux, Christiane Glaçon, Alain Godbout, Suzanne Godbout, Patrice Godin, Anne Gosselin, Colette Gosselin, Dominique Gosselin, Lucille Gosselin, Michelle Gosselin, Louis Gougoux, Anne-Marie Goulet, Paul Goulet, Alain Gravel, Louise Grondin, Jean-Pierre Guay, Michelle Guay, Pierre Guérin, Alain Guillemette, Andrée Guillot, Noëlla Guilmette, Christian Guimont, Danielle Haché, Denis Hamel, François Hamel, Steve Hamel, Brigitte Hannequin, Jean-Marc Hardy, Denis Harvey, Éline Hébert, Guy Hébert, Jean Hébert, Pierre Hébert, Roland Hébert, Jeanne-Mance Hébert-Dufaux, Andrée Hélie, Philippe-William Henriques, Jean-Luc Héту, Bruce Hinton, Alain Houle, Annette Houle, Rachel Houle, Jean Hubert, Andrée Hudon, Claude Hudon, Claudette Hudon, André Huot, Frédéric Hurtubise, Yves Hurtubise, Paul Imbeau, Normand Jacob, Richard Jacques, Danielle Jasmin, Vesta Jobidon, Louise Joly, Richard Joly, Henri Joncas, Richard Jones, Roméo Julien, Robert Juteau, Robert Knapen, Stephen Knowles, Marianne Kugler, Diane Labbé, Louise Labbé, Françoise Labelle, Maxime Labelle, Michèle Labelle, Raymond Laberge, Robert Laberge, André Labossière, Louise-Geneviève Labrecque,

Pascal Labrecque, Christian Labrie, Denis Lacasse, Jean-Yves Lacasse, Gisèle Lacasse Benoit, Francine Lacerte, Bernard Lachance, Marcel Lachance, Manon Lacharité, Richard Lacombe, Paul Lacoste, Murielle Lacoursière, Édith Lacroix, Norbert Lacroix, Pierre Lacroix, Richard Lacroix, Roland Lacroix, Caroline Ladanowski, André Ladouceur, Hélène Laflamme, Richard Lafleur, François Laforest, Étienne Lépine Lafrance, Martin Lafrance, Marie Lagier, Michelle Lahaie, Lorraine Lalande, Denise Laliberté, Pierrette Laliberté, Claire Lalonde, Claude Lamarre, Denyse Shehyn Lamarre, Jean Lamarre, Marcel Lamontagne, Marthe Lamontagne, Philippe Lamontagne, Claire Lamothe, Hélène Lamothe, Michel Lamoureux, Tommy Landry, Hilde Lange, Gaétan Laniel, Cécile Lanthier, Gilles Lanthier, Pierrette Lapierre, Hugo Laplante, Ghislaine Lapointe, Marc Lapointe, René Lapointe, Roger Lapointe, Jacques Larivée, Edgar Larivière, Gaétane Larivière, Jocelyne Larocque, Patrice Larocque, Jacques Larose, Vincent Larose, Louis L'Arrivée, Gilles Latour, Line Latour, Normand Latour, John B. Laughrea, Léo-Paul Lauzon, Pierre Lauzon, Nathalie Lavallée, Donald Lavoie, Fabienne Lavoie, Ghislaine et Gabriel Lavoie, Maurice Lavoie, Michel Lavoie, Sylvain Lavoie, Andrée Le Blanc, Isabelle Le Breton, Aline Lebel, Johanne Lebeuf, Maryse Leblanc, Sylvie Leblanc, Sylvie Leblanc, Françoise Lebrun, Ruth Leclerc, Hélène Leclère, Paul Lecomte, Martin Lecours, Brigitte Leduc, Jasmin Lefebvre, Marie Lefrançois, Warren Lefrançois, Pierre Légaré, Pierre Paul Legault, Jean Léger, John Lehnert, Francine Lemay, Josée Lemire, François Léonard, Monique Léonard, Jacqueline Lepage, Ramon-Paul Lepage, Guy Lépine, Réjean Leroux, Annik Lescop, Ginette Lessard, Manon Lessard-Bélanger, Carol Létourneau, Claude Létourneau, Jean Létourneau, Daniel Levert, Micheline Levesque, Chantale Lévesque, Gilles Lévesque, Sylvie L'Heureux, Pierre Loiselle, Wanda Londero, France Lord, Janick Lorion, Jacques Lussier, Michel Lussier, Céline Lussier-Cadieux, Patrick Lynes, Yvan Maciel, Karen Mailhiot, Marielle Mailloux, Jean Mantha, Paul Marcil, Roger Marcotte, Sylvio Marcoux, Monique Marenger, Geneviève Marier, Louise Marier, Joane Marin, Guy Marineau, Kim Marineau, Gilles Marsolais, Gilles Marsot, Christiane Martel, Réjeanne Martel, Gilles Martin, Pierrette Martin, Pascale Martineau, Claudine Mary, Claude Masse, Louise Masse, Colette Massicotte, Laval Masson, Bernard Mathieu, Marcelle Maufette, Jean McClure, David McDuff, Ange-Lyne McKenty-Fournier, Diane Melançon, Annette Lavoie Ménard, Louise Ménard, Guyta Mercier, Priscille Mercier, Helen Meredith, Michèle Messier, Karen Messing, Thérèse Méthé, Ginette Methot, Jacques Méthot, Aline Michaud, Aline Michaud, Jean-Paul Michaud, Lili Michaud, Madeleine Milette, Madeleine Miron, Pierre Moncion, Maurice Monette, Patrice Montreuil, Pierre Moreau, Denise Moreault, Louise Moreault, Marguerite Morency, Paul Morimanno, Benoit Morin, Chantal Morin, Danièle Morin, Denis Morin, Edith Morin, Michel Morin, Richard Morisset, François Morneau, Pierre Nadeau, Philippe Nantel, Claude Nepveu, Jeanne d'Arc Nepveu, Daniel Neron, Louis M. Nicole, Anne Noël, Hélène Nolin, Pauline Normand, Diane Noury, Lise Ouellet, Paul Ouellet, Monette Ouellette, Jean-Guy Pagé, Lucie Pagé, Johanne Pageau, Robert Pageau, Thérèse Pageau, Claude Papillon, Jacques Paquette, Denis Paquin, Louise Duclos Paquin, Ginette Paradis, Yves Paradis, Marcel Paré, Didier Parent, Étienne Parent, Luc Parent, Lucie Parent, Serge Parent, Gérald Parenteau, Marie-Christine Paret, Martine Patenaude, Lorraine Patoine, Lachapelle Mongrain Patrice, Jennifer Patton, Christian. A Payant, Henri Payette, J. Michael Pearson, Fernande Pelletier, Georges Pelletier, Jacques-Lee Pelletier, Martin Pelletier, René Pelletier, Gaétan Pépin, Pierre Pépin, Christian Perreault, Jacques Perreault, Monique Perron, Antonine Phaneuf, Monique Pilon, Richard N. Piper, François Piuze, Vincent Plante, Claire Poirier, Lyse Poirier, Marielle Poirier, Richard Poirier, Claude Poisson, Madeleine Poitras, Rita Pothier, Anne Potvin, Alexandre Poulain, Marie-Josée Poulin, Paulyne Poulin, Pierre Poulin, Isabelle Pouliot, Danielle Poupard, Reine Préville, Élane Prévost, Jean Pronovost, Lucienne Provancher, François Provencher, Claire Provost-Pilon, Normand Rajotte, Ann L. Raymond, Paul Raymond, Gérard Régnier, Daniel Reid, Madeleine Reid, Réal Reid, Monique Rémillard, Réjeanne Rémillard Falaise, Arnaud Renard, Jean Renaud, Monique Renaud, Élisabeth Revil, Émilie Revil, Clairette Rheault, Marcel Rhéault, Bruno Richard, Francine Richard, Louise Richard, Marie-France Riendeau, Alain Rioux, Gilles Rioux, Johanne Rioux, Paul Rioux, Benoit Robert, Roberte Robert, Gilles Robillard, Jacques Robillard, Louise Robillard, Mariane Robillard, Patricia Rochon, Sylvain

Rochon, Sandra Rodrigue, Chantal Rolland, Daniel Rondeau, Catherine Rooney, Ruth Rose-Lisée, Michael Rosen, Célyne Rouleau, Francine Rouleau, Jacques Rousseau, Louise Rousseau, Jean Routhier, Danielle Roy, Denis Roy, Denis Roy, Francine Roy, Gaétan Roy, Gertrude Roy, Joseph C. Roy, Lucie Roy, Réjean Roy, Serge Roy, Suzanne Roy, Sylvie Roy, Antoine Royer, Jacques Ryan, André Sabourin, Louise Saint-Amour, Normand Saint-Aubin, Luce Saint-Georges, Réal Saint-Jean, Françoise Saint-Martin, Yves Saint-Pierre, Gisèle Samson, Madeleine Samson, Bertrand Saucier, Yolande Sauriol, Jacqueline Savoie, David Schmid, Liliane Schmitter, Marie-Anne Schwab, Angèle Séguin, France Séguin-Arsenault, David Sicotte, Annie Simard, Carole Simard, Christian Simard, Christine Simard, Claude Simard, Gilles Simard, Hubert Simard, Micheline Simard, Marc Sinotte, Paul-Étienne Sirois, Eddy Slater, Alicia Soon, André Stainier, Madeleine Stewart, Martine St-Gelais, Greg St-Hilaire, Ghislaine St-Jean, Carole St-Louis, Nicolas St-Vincent, Denis Tanguay, Aline Tardif, Louise Tardif, Jean-Louis Tassé, Robert Tessier, Danielle Therrien, Élisabeth Therrien, Gisèle Therrien, Sylvie Therrien, André Thibault, Linda Thibault, Marc Thibault, Diane Thibeault, Darquise Thivierge, Lise Thivierge, Chantal Touchette, Caroline Tremblay, Catherine Tremblay, Gilles Tremblay, Jacinthe Tremblay, Jacques Tremblay, Jean-Pierre Tremblay, Marie-Jeanne Tremblay, Martin Tremblay, Monique Tremblay, Raymond Tremblay, Louise Trépanier, Marie-Odile Trépanier, Luc Trottier, Serge Trottier, Yann Troutet, Denis Turcotte, Henri-Louis Turcotte, Louis Turgeon, Lorraine Vachon, Jean-Claude Vallière, Jocelyne Valois, Gery Van der kelen, Michel Vandal, Anne Vanneville, Lucie Veillette, Christine Veilleux, Suzanne Vermette, Sylvie Vermeulen, Fortunate Viens, Carole Vigeant, Léo Vigneault, Robert Vigneault, Agnès Villeneuve, Florent Villeneuve, Réjean Villeneuve, Richard Villeneuve, Jacqueline Vincent, Pierre Viviers, Michel Wapler, Andrée G. Olivier Welt, Thomas Welt, Michel Yergeau, Yves Yersin, Michel Zevort.

Organismes

Appalachian Corridor Appalachiien, Assemblée nationale du Québec, Centrale des syndicats du Québec, Chapitre Saint-Laurent, Collectiva Services en recours collectifs inc., Commission scolaire des Premières-Seigneuries, Confédération québécoise des coopératives d'habitation, Conseil canadien de la coopération, Coopérative funéraire des deux rives, Corporation d'actions et de gestion environnementales de Québec, Éditions Wilson et Lafleur, FECHIMM, Fondation de la faune du Québec, Hôtel du Vieux-Québec, Imprimerie HLN, La Terre Ferme, Les Soeurs Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Maison des adultes de Québec, Malenfant Dallaire, Martin Camirand, Pelletier s.e.n.c., MRC de Pierre-De-Saurel, Normand Chagnon médecin inc, RESAP, Soeurs de Saint-François-d'Assise, SOS Parc Orford, Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges, Syndicat des professeurs du Cégep Vieux-Montréal, Syndicat des travailleur/ses de la CSN, Thomas & Betts Limited

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Un merci tout spécial aux donateurs qui appuient les campagnes de sollicitations de Nature Québec. Votre don est précieux et permet à Nature Québec de protéger l'environnement.

Merci ! Merci ! Merci !

Le point sur le Plan d'action 2011

Nous reproduisons ici ce à quoi nous nous étions engagés au cours de la dernière année. Le degré de réalisation est inscrit en regard de chaque action, selon les critères suivants : (1) Objectif atteint : l'activité a été réalisée avec succès ; (2) Activité réalisée en continu ou se poursuivant sur plus d'une année : l'action se réalise en continu ou sur une longue période (au-delà d'une année) ; (3) Activité non réalisée : peu ou pas d'actions effectuées en lien avec cette activité.

Développer Nature Québec

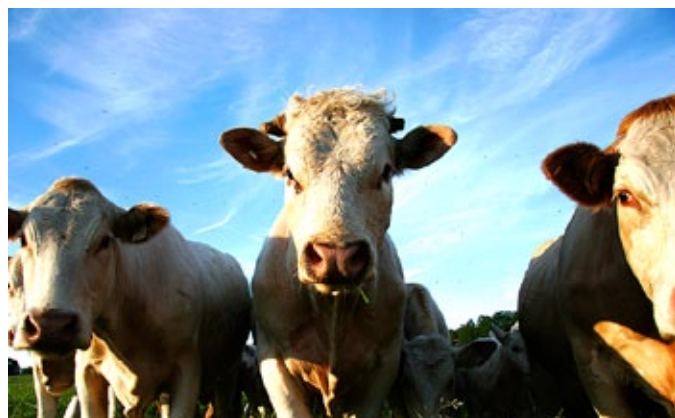
- 1 Assurer le suivi du plan stratégique 2010-2012 pour l'année 2011.
- 2 Maintenir des commissions viables.
- 2 Recruter des responsables et des membres pour les commissions.
- 3 Mettre à jour des listes de membres des commissions et d'experts bénévoles qui y sont impliqués, et en assurer l'animation.
- 2 Augmenter et consolider le nombre de membres individuels et de membres affiliés, et les fidéliser.
- 3 Offrir des services aux membres et maintenir le contact via divers outils de communication.
- 2 Accueillir, orienter et former des stagiaires et des bénévoles désirant s'impliquer au sein de Nature Québec.
- 3 Proposer des pistes de solutions afin de renforcer la vie associative de Nature Québec, plus particulièrement le bénévolat et l'adhésion, en posant le diagnostic des pratiques actuelles et en mettant en place des mesures d'encadrement des bénévoles et de recrutement de nouveaux membres.
- 2 Améliorer les liens d'appartenance entre Nature Québec et ses affiliés en soutenant les actions locales de conservation et en les portant, au besoin, sur la scène nationale.

Dossiers transversaux

- 2 Améliorer la communication entre les commissions à des fins de réalisation des dossiers transversaux.
- 2 Assurer une veille de la réforme du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), des évaluations stratégiques, de la participation citoyenne, et le suivi en ce sens de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) et de la *Loi sur le développement durable* (LQDD).
- 2 Assurer le suivi de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) et de la *Loi sur l'occupation du territoire* (LOT).

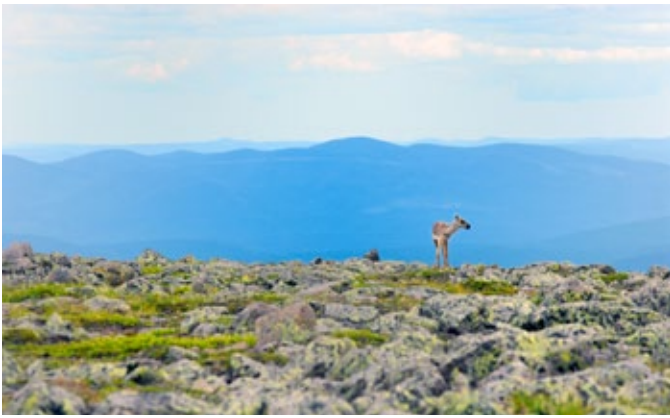
Dossier Économie

- 2 Alimenter la réflexion concernant les bases d'une économie écologique en diffusant des documents de fond sur le site de Nature Québec.
- 1 Alimenter le débat autour de la sortie du livre de Harvey Mead.
- 2 Poursuivre la participation sur les comités CLÉ et Économie autrement.



Commission Agriculture

- 2 Assurer le suivi de la proposition d'une nouvelle politique agricole afin que celle-ci corresponde aux recommandations provenant de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) et provenant des rapports qui en découlent (rapports Saint-Pierre et Ouimet).
- 2 Réaliser la phase 2 du projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone*.
- 2 Explorer les possibilités de développer des aires protégées en milieu urbanisé.
- 3 Explorer les possibilités de développer un projet favorisant l'adoption de bonnes pratiques en milieu agricole.
- 3 Explorer les possibilités de développer un projet concernant l'agroforesterie.
- 2 Développer la réflexion concernant la biodiversité en milieu agricole.
- 3 Participer au projet de réduction des risques de l'agriculture dans un bassin versant.
- 3 Développer une ARUQ sur les systèmes alimentaires durables et équitables.
- 2 Participer au Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ).
- 2 Participer au Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM).
- 2 Participer au comité de planification stratégique de la biomasse agricole de La Coop fédérée.



Commission Aires protégées

- 2 Promouvoir une conservation adéquate et un développement durable du nord du Québec, entre autres en déterminant les priorités de conservation et en sensibilisant la population.
- 2 Participer aux comités de travail et à la table de concertation sur la conservation du Plan Nord.
- 2 Tenir un forum d'échanges et de réflexions concernant le développement et la conservation du Nord.
- 2 Promouvoir la protection et le rétablissement d'espèces en péril (ex : caribou forestier, caribou de la Gaspésie, grive de Bicknell) par la mise en place d'aires protégées ; informer et sensibiliser les communautés vivant à proximité de ces habitats.
- 2 Développer le projet *Carcajou*.
- 2 Soutenir la mise en place d'associations de bénévoles, au sein d'un réseau *Amis des parcs*, dans le but de rechercher le maximum d'appuis pour la consolidation et le développement du réseau des parcs du Québec.
- 3 Trouver du financement pour soutenir le projet *Amis des parcs*.
- 2 Promouvoir la protection de territoires représentatifs de l'ensemble du Québec en vue d'atteindre l'objectif de protection de 12 % pour 2015 ; intervenir dans la définition d'aires protégées dans les régions actuellement sous-représentées dans le réseau (territoires en forêt boréale, dans le sud du Québec et en milieu marin).
- 2 Intervenir dans les dossiers pouvant mettre en cause l'intégrité des parcs québécois et la *Loi sur les parcs*, notamment le suivi des dossiers du mont Orford, des îles de Boucherville, de la motoneige, etc.

Dossier Mines

- 2 Soutenir la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*
- 1 Produire un mémoire pour la réforme sur la *Loi sur les mines*.
- 2 Participer à la campagne en faveur d'un moratoire sur l'uranium.
- 2 Être porte-parole et assurer les communications de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*



Commission Biodiversité

- 3 Restructurer la commission Biodiversité et recruter un ou des responsables et de nouveaux membres.
- 2 Développer le projet *Un estuaire à conserver*, en partenariat avec la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN).
- 2 Suivre le développement d'un projet de création d'une ceinture verte au Québec.
- 3 Explorer la possibilité de développer un projet de promenades vertes avec la ville de Montréal.
- 2 Réaliser le projet *Nature et fraîcheur pour des villes en santé*.
- 1 Réaliser une étude sur la situation des milieux humides et proposition de stratégies de conservation.
- 3 Explorer la possibilité de développer un projet sur les milieux humides.
- 3 Explorer la possibilité de développer des projets en lien avec la convention de Nagoya et entrer dans les Agendas 21.
- 3 Explorer la possibilité de faire des recoupements entre les oiseaux urbains et la biodiversité urbaine.

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

- 2 Favoriser les actions de renforcement des capacités des organismes de conservation de milieux naturels, notamment par la tenue d'ateliers sur la conservation des milieux naturels.
- 2 Consolider les relations avec les partenaires et poursuivre la logistique du projet *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*.

Programme ZICO

Zones importantes pour la conservation des oiseaux

- 2 Promouvoir et soutenir la réalisation d'actions de conservation dans les ZICO (soutien aux intervenants locaux).
- 2 Promouvoir la reconnaissance du statut ZICO auprès des pairs et de la population.
- 2 Poursuivre le développement du réseau de suivi *Gardiens des ZICO*.
- 2 Fournir un soutien financier et technique aux partenaires ZICO.
- 2 Réaliser le volet concernant la biodiversité dans les ZICO (habitat du poisson et flore).
- 2 Faciliter le réseautage entre les intervenants, notamment par la production et la diffusion du bulletin électronique ZICO.
- 2 Explorer les possibilités d'actions dans la région de la Baie-James.
- 3 Explorer la possibilité de désigner de nouveaux sites ZICO.
- 3 Explorer la possibilité de développer des projets avec les universités.
- 3 Explorer la possibilité de développer des projets ZICO en lien avec les changements climatiques.



Commission Eau et programme Saint-Laurent / Grands Lacs

Commission Eau

- 2 Poursuivre l'implication au sein des tables de concertation concernant l'état des connaissances sur les algues bleu vert et concernant la révision du règlement Q-2, r.8.
- 2 Assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements inscrits à la politique nationale de l'eau, dont celui concernant la redevance sur l'eau.
- 2 Participer aux comités internationaux concernant les enjeux transfrontaliers du bassin Saint-Laurent / Grands Lacs.

Programme Saint-Laurent / Grands Lacs

- 2 Participer à la révision de l'accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs.
- 2 Suivre la réforme du plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.
- 2 Soutenir le programme Saint-Laurent / Grands Lacs.
- 2 Maintenir le réseautage avec les associations et organisations œuvrant au niveau du Saint-Laurent et des Grands Lacs.
- 2 Promouvoir la mise en œuvre d'une gestion adaptative intelligente de la régularisation de l'eau du Saint-Laurent.
- 2 Assurer le suivi de l'entente sur les ressources durables en eaux du bassin Saint-Laurent / Grands Lacs.
- 2 Assurer le suivi de l'entente Canada-Ontario.
- 2 Assurer le suivi de l'étude internationale des Grands Lacs d'amont (International Upper Great Lakes Study).
- 3 Explorer la possibilité d'un projet d'adaptation du Saint-Laurent aux changements climatiques.
- 2 Poursuivre l'implication au sein du groupe du Forum pour un leadership sur les questions relatives à l'eau (FLOW).
- 2 Poursuivre l'implication dans les enjeux de la navigation commerciale.
- 2 Poursuivre le travail concernant les liens entre l'eau et l'énergie.
- 2 Assurer le suivi en lien avec le plan Saint-Laurent et la mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL).
- 2 Poursuivre le travail concernant l'approche écosystémique du système Saint-Laurent / Grands Lacs.



Commission Énergie et changements climatiques

- 2 Analyser et intervenir dans la mise en œuvre des stratégies énergétiques des gouvernements québécois et canadien.
- 2 Participer au débat concernant l'exploration et l'exploitation gazière, pétrolière et des gaz de schiste au Québec.
- 2 Intervenir publiquement par rapport à l'exploration de l'uranium (moratoire) et participer activement à la coalition *Sortons le Québec du nucléaire* afin d'empêcher le projet de reconstruction de la centrale Gentilly-2.
- 2 Participer au débat concernant l'intensification de la production hydroélectrique et ses impacts sur les rivières du Québec et les milieux marins récepteurs.
- 2 Participer à des actions en lien avec les changements climatiques, en collaboration avec d'autres organismes environnementaux (ex. Défi climat, Copenhague, etc.).
- 2 Examiner la possibilité de s'impliquer dans le Réseau Action Climat.
- 3 Intervenir publiquement et promouvoir la mise en œuvre des énergies renouvelables et plus particulièrement la mise en œuvre de 8000 MW d'énergie éolienne.
- 3 Intervenir publiquement afin de promouvoir la conservation de l'énergie, tout particulièrement concernant la réforme des codes de construction et de rénovation des bâtiments.



Commission Forêt

- 2 Poursuivre le suivi sur la mise en œuvre de la loi 57 concernant le nouveau régime forestier québécois.
- 2 Poursuivre l'implication au sein des tables de gestion intégrée des ressources (GIR) (Capitale-Nationale, réserve faunique des Laurentides, Charlevoix, Saguenay) pour établir le plan d'aménagement forestier intégré (PAFI).
- 2 Poursuite du projet pilote d'aménagement écosystémique de la réserve faunique des Laurentides.
- 2 Mettre sur pied un projet pilote d'aire protégée de catégorie VI.
- 3 Développer le mémoire concernant la stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF).
- 2 Effectuer le suivi de la norme FSC dans le bas Saint-Laurent.
- 3 Effectuer le suivi des plantations de peupliers hybrides dans les ZECS.
- 3 Explorer la possibilité de développer un projet en lien avec les changements climatiques.
- 3 Explorer la possibilité de développer un projet d'aménagement forestier en lien avec la gestion par bassin versant.
- 3 Rétablir les contacts avec les associations de chasseurs-pêcheurs pour améliorer la protection des réserves fauniques.
- 3 Pour 2011, développer des projets de sensibilisation et de vulgarisation dans le cadre de l'année de la Forêt, désignée telle par l'UNESCO pour 2011.
- 3 Explorer la possibilité de développer une campagne concernant la limite nordique.



Communications

Activités de communication, formation, recherche, sensibilisation, représentation

- 2 Préparer les interventions médiatiques de Nature Québec en 2011, de manière à augmenter qualitativement et quantitativement le rayonnement de l'organisme dans ses dossiers prioritaires.
- 2 Mettre en œuvre le plan de communication découlant de la planification stratégique 2010-2013.
- 2 Mettre en œuvre le plan d'action concernant le Web 2.0.
- 2 Réaliser la refonte du site Internet de Nature Québec.
- 2 Bonifier les processus communicationnels existants afin d'augmenter l'efficacité des communications internes et externes.
- 3 Statuer concernant l'existence du webzine *FrançVert*.
- 2 Mettre au point des indicateurs de performance, de manière à pouvoir évaluer les progrès de Nature Québec en regard de chaque objectif communicationnel, année après année.

Rayonnement et financement

- 3 Définir une stratégie de rayonnement visant à améliorer la performance financière et l'influence auprès des décideurs, dont la classe politique, et développer nos liens avec les réseaux de développement économique et social.
- 3 Établir un programme structuré de partenariat visant les groupes ou associations professionnelles ayant des affinités avec Nature Québec.
- 2 Améliorer l'efficacité des contacts établis au sein de Nature Québec par l'implantation d'une politique prévoyant l'exploitation de tout contact effectué au nom de l'organisation.
- 2 Diversifier les adhésions actuelles et le financement, par le développement d'un plan de sollicitation faisant appel, notamment, au marketing viral.
- 1 Réaliser deux campagnes de sollicitation (maison et prospection), fidéliser les donateurs et augmenter le bénéfice net relié aux campagnes de levées de fonds.
- 2 Élargir la liste des donateurs en sollicitant plus largement les fondations et organisations philanthropiques.
- 2 Diversifier les activités de levée de fonds (ex : vente de cartes de Noël, cocktail, etc.).
- 2 Poursuivre l'implication de Nature Québec hors Québec en participant aux réseaux pancanadiens et internationaux.



Nature Québec est un organisme national à but non lucratif qui regroupe 5 000 sympathisants, dont plus d'une centaine d'organismes affiliés issus œuvrant à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable. Travaillant au maintien de la diversité des espèces et des écosystèmes, Nature Québec souscrit depuis 1981 aux objectifs de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) :

- maintenir les processus écologiques essentiels à la vie ;
- préserver la diversité biologique ;
- favoriser l'utilisation durable des espèces, des écosystèmes et des ressources.

Nature Québec contribue à l'avancement des sciences environnementales par la production de mémoires, d'analyses et de rapports sur lesquels il fonde ses interventions publiques. Il réfléchit aux perturbations que subit la nature lors de l'aménagement du territoire agricole et forestier, de la gestion du Saint-Laurent et lors de la réalisation de projets de développement urbain, routier, industriel et énergétique. À ces fins, Nature Québec a constitué des commissions autour de grands thèmes intégrateurs qui interviennent dans les domaines de l'agriculture, des aires protégées, de la biodiversité, de l'eau, de l'énergie et de la forêt. Prônant le consensus et la vie démocratique, les commissions sont animées par un important réseau de bénévoles et de collaborateurs détenteurs d'une expertise de terrain irremplaçable, ainsi que d'universitaires et de chercheurs spécialisés dans les domaines de la biologie, de la foresterie, de l'agronomie et des sciences de l'environnement.

Nature Québec cherche à susciter des réflexions et des débats, et exige souvent un examen public préalable à la réalisation de projets publics ou privés ou à la mise en œuvre de politiques ou de programmes gouvernementaux qui risqueraient d'avoir des impacts négatifs sur l'environnement.

Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 270

Québec (Québec) G1R 2T9

tél. (418) 648-2104 ■ Téléc. (418) 648-0991

www.naturequebec.org ■ conservons@naturequebec.org



Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 207

Québec (Québec) G1R 2T9

www.naturequebec.org

